

X48-ACL5– Atelier Constituant Lexical

Émission du 03/06/2025 sur DDs TV
https://democratiesdirectes.org/index.php/dds-tv
Musique : Kipling – Carmin. D
https://hyperfollow.com/carminD

Verbatim total brute transcrit par IA

[Intervenant 7] (0:41 - 1:15)
Bonjour à tous, bienvenue à ma conférence, aujourd'hui je vais vous présenter un petit peu mon livre qui s'appelle « L'Histoire de l'Histoire de l'Histoire ».

[Intervenant 3] (2:03 - 7:06)
X48, 48e programmation de l'ACL5. Oui, il y a beaucoup d'acronymes chez nous, on écuse donc l'Assemblée Citoyenne Lexicale n°5, avec notre ami Étienne Chouard que l'on ne présente plus, qui nous fait aussi l'honneur de faire partie du comité d'éthique de la nouvelle association, l'AMDF, que vous avez certainement pu suivre il y a quelques semaines en compagnie de Didier Malistio, Léo Giraud, Paul-Antoine Martin, votre ami Philippe Ronge et toutes les gens du bureau de cette association dont nous vous parlerons un petit peu ce soir afin de vous présenter les divers objectifs. Nous allons donc attaquer notre cinquième atelier constituant lexical avec les mots ce soir de « monnaie », de « souveraineté », d'« état » et de « loi ».

Étienne a beaucoup d'appétit, la durée du space néanmoins sera de deux heures et plus si affinités. Et avant d'attaquer directement dans le vif du sujet et à vous inviter bien entendu à monter en tant qu'auditeur mais surtout en tant qu'intervenant pour pouvoir faire vos propositions et débattre avec Étienne qui vous fera une petite introduction, nous allons commencer par vous rappeler comme à l'aboutimé les règles et les déroulées. La sexualité, la santé, la religion et le vote sont appelés à rester dans la sphère privée.

La polémique stérile, les attaques personnelles et les procès d'intention n'ont pas leur place dans cette agora. Les parles fortes, les insultes, les propos répréhensibles également, les trolls sont immédiatement sanctionnés par une exclusion. Néanmoins, aucune censure d'expression ne sera pratiquée dans le respect de la législation en cours.

L'opposition bienveillante, la critique constructive et respectueuse, la divergence d'opinion sont encouragées. Nous considérons que le savoir-être et le savoir-vivre doivent être au service du savoir-faire car la citoyenneté est un état transversal de notre humanité que nous devons développer. Nous préconisons à l'invité de poster dans les épingles les ressources qu'il désire, nous en rajouterons d'ailleurs quelques-unes, et à laisser ainsi la bulle aux auditeurs et aux intervenants.

Nous avons déjà mis en préambule de cette émission les définitions des mots sur lesquels nous allons réfléchir tous ensemble. Définitions issues des différents Larousse, Littré ou autres dictionnaires, y compris celui de l'Académie française. Et nous avons rajouté un petit résultat de consultation auprès de nos égards, que nous devons à la fois consulter et aussi se méfier, en lui posant la question de savoir quels sont les critères qui font nation, puisque forcément à un moment donné nous allons être obligés, avec cette thématique, de se poser ces questions, et vous verrez que c'est assez intéressant de voir les diverses propositions de l'IA. A ce propos, nous vous invitons à vous munir d'un bloc-notes physique ou numérique pour préparer vos questions, mais surtout de ne pas couper la parole aux intervenants comme aux auditeurs questionnants, afin de favoriser un confort d'écoute, une compréhension optimale, et que notre verbatim généré par l'IA puisse être le plus fidèle possible, puisque comme vous le savez si vous nous suivez régulièrement, toutes nos émissions seront transcrits par l'IA, et en ce qui concerne le travail d'Etienne Chouard, nous rajoutons une seconde écoute avec une intelligence humaine, qui synthétise toutes les propositions des émissions, que nous retravaillons et qu'après nous mettons à votation, pour que vous puissiez éventuellement vous exprimer, faire vos propositions a posteriori, et aussi voter sur le site pour l'instant dédié qui s'appelle Vox Mundus, mais qui sera à terme suppléé par une initiative de l'AMDF, qui va être un institut de consultation citoyenne ou de sondage, dont nous aurons l'occasion de vous parler ultérieurement.

Voilà, cette longue introduction a permis à tout le monde de pouvoir se mettre en place. Je vais laisser la parole à début de démocratie, et je vais saluer chaleureusement notre ami Etienne, qui nous fait l'honneur et la gentillesse, presque tous les mois en fonction de ses disponibilités, de partager un peu du temps de son cerveau, auquel nous avons la chance de pouvoir participer et écouter, avec parfois admiration, mais aussi avec citoyenneté. Bonsoir Etienne, tu vas bien ?

[Intervenant 1] (7:08 - 7:56)
Ça va, merci. En fait, il y a beaucoup de sujets ce soir, et peut-être qu'on devrait n'en choisir qu'un ou deux, mais trois ou quatre, c'est peut-être beaucoup. J'ai laissé quelques propositions, mais il faudrait choisir peut-être.

Donc, s'il y en a que vous préférez, dites-le moi, et on parle peut-être de cela. Je glisse dans les commentaires les définitions que j'ai mises dans ma propre constitution. Peut-être qu'on verra ensuite les articles que je suggère, mais pour l'instant, je crois qu'on se concentre plutôt sur les mots.

Donc, voilà, j'ai mis quelques suggestions, puis ça va nous permettre de démarrer, sans doute. J'ai mis ça dans les commentaires de la publique.

[Intervenant 3] (7:57 - 8:16)
On va s'occuper de les remonter dans la bulle, en dehors de la bulle, pardon, et de les mettre des épinglés. Je vais le faire immédiatement. J'ai laissé la parole à la développeuse.

Et en même temps, Etienne, c'est toi le maître de cérémonie. Donc, n'hésite pas à orienter les débats et à faire toutes tes aspirations de la soirée.

[Intervenant 2] (8:18 - 8:58)
Alors, bonsoir à tous. Effectivement, je vais essayer de faire en sorte qu'on se concentre sur peut-être un ou deux mots, parce qu'on l'a vu par expérience lors des précédents ateliers constituant Lexico, que déjà, quand on arrivait à faire deux mots dans une soirée, c'était bien. On a parfois dû se contenter de n'en faire qu'un seul.

Donc, il me semble qu'on avait déjà abordé l'État, puisqu'on avait abordé la question d'État de droit, il me semble. On avait fait cette locution. Je ne sais pas ce que tu en penses, Etienne, mais on peut peut-être aborder la question, pour rester un peu dans la continuité des ateliers précédents, soit de la souveraineté, soit de la loi.

[Intervenant 1] (9:00 - 9:02)
Absolument. Je suis d'accord.

[Intervenant 2] (9:03 - 10:33)
Donc, dans ce cas-là, peut-être commençons-nous par la souveraineté. Et ensuite, en tant que souverain, quand nous l'aurons définie, nous pourrons peut-être voir comment nous allons l'utiliser pour en faire des lois. Donc, on va d'abord, effectivement, commencer par la souveraineté.

On va laisser le temps à Etienne de la mettre dans la bulle, à Stéphane ou Marc de la monter en épinglé, pour que vous puissiez la lire avec nous. Et Etienne va donc nous lire sa définition de la souveraineté dans son principe constituant. De façon à laisser le temps à toutes ces choses de se faire, moi, j'aime bien utiliser les définitions de l'Académie française.

C'est-à-dire qu'on a des sages qui sont censés nous rédiger un dictionnaire. On a d'ailleurs une neuvième édition qui est assez récente, même si elle a mis beaucoup de temps à se constituer. Et donc, la définition de souveraineté donnée par nos académiciens, c'est « autorité suprême, qualité d'une personne, d'une entité qui détient, qui incarne le pouvoir souverain ».

Voilà. Donc ça, c'est la première phrase qui décrit pour nos académiciens la souveraineté. On va laisser maintenant à Etienne de nous lire sa définition qui est épinglée en haut, de manière à ce que nous comprenions comment est-ce que lui la conçoit dans un processus constituant, et comment est-ce qu'on va pouvoir nous travailler dessus.

Et comme ça a été précisé, on vous invite à monter, pour que si vous aviez aussi votre propre définition de la souveraineté, vous puissiez venir la partager, ou sinon venir tout simplement échanger sur la définition que va nous donner tout de suite Etienne.

[Intervenant 1] (10:34 - 18:30)
Etienne, je t'en prie. Alors, c'est pas long, le texte que je définirais, je parle au conditionnel évidemment, parce qu'il n'y a rien d'impératif dans ce que je vous dis, moi je réfléchis, c'est un chantier, et je suis content d'y réfléchir avec vous, pour découvrir là où je me trompe, puisqu'on se trompe tous, tout le temps, et qu'on ne sait pas encore, et que c'est dans la

discussion que j'haïs la lumière, c'est à la contradiction qu'on progresse.

Mais, là où j'en suis, le mot souveraineté est très souvent utilisé à côté de la plaque pour un démocrate. En fait, le mot souveraineté est souvent utilisé pour parler de la souveraineté de la nation, souveraineté du pays, souveraineté... Bref, quand on dit peuple, on ne va pas plus loin.

Et en fait, la plupart du temps, tous ces gens qui parlent de souveraineté, quand il s'agit de dire comment concrètement celui qui est souverain décide, ils ne parlent plus du tout du peuple, ils parlent de ses représentants, ils parlent des législateurs, mais non pas comme étant des citoyens, mais comme étant des représentants élus ou désignés. Maintenant, ils ne s'en mettent même plus à les élire dans les institutions de l'affreuse Union européenne. Il y a des tas de décideurs qui n'ont jamais été élus et qui, pourtant, sont littéralement souverains.

Le souverain, c'est celui qui rend de compte la personne, c'est celui qui décide. Et je propose de l'écrire dans la loi, dans la loi suprême, la loi des lois, dans la Constitution, dans notre contrat social. Je propose d'écrire, de rappeler en termes simples ce que signifient souverain et souveraineté, et puis de décider qui décide.

C'est presque l'article le plus important de la Constitution, celui du vocabulaire qui définit la souveraineté, peut-être à part égale avec le mot citoyen, dont on dira qu'il est co-législateur, ou même qu'il est législateur. Je vous propose cette définition, ça tient en 4-5 lignes courtes. Souveraineté, le souverain est celui qui décide, sans avoir de compte à rendre à personne.

En démocratie, le souverain est le peuple tout entier, et surtout pas ses représentants, en aucun cas. En démocratie, le peuple peut vouloir des représentants, mais sans que ce soit les représentants qui votent les lois. En démocratie, les représentants aident le peuple, soit en préparant les lois, soit en les faisant appliquer, par exemple, mais ce sont les citoyens qui votent les lois.

Je sais que c'est la fin de ce que je vous propose comme définition. Dans le lexique que je mets au début de la Constitution, je définis le plus précisément possible et le plus efficacement possible pour que nous ayons affaire à une vraie démocratie qui puisse difficilement être corrompue. Je mets en tête un lexique qui permette à des gens simples qui n'ont pas beaucoup travaillé la question de bien comprendre quand même de quoi ils parlent, et pour réduire les malentendus.

Donc, j'exprime ces définitions si possible, autant que possible, alors peut-être pas parfaitement, vous allez m'aider, mais en termes simples, parce que pour moi, la Constitution, c'est pas du droit. Je sais que partout, dans tous les manuels de droit public, de droit constitutionnel, de droit en général, on parle de la Constitution comme le droit du droit, comme la loi des lois, comme le sommet de la pyramide du droit, le sommet de la hiérarchie des normes juridiques. Je conteste cette nature de la Constitution, ça n'est pas un texte technique qui pourrait être confisqué, comme il l'est en ce moment, par des experts qui disent « si c'est du droit, moi je suis juriste, donc je m'occupe du droit, c'est mon métier, et je vais vous dire ce qu'il faut faire », et puis les non-experts vont se taire, ils vont écouter ce que disent les experts.

Je conteste cet aspect, cette prétention à faire de la Constitution un texte technique, et donc défini, modifié, établi, évalué par des experts. Pour moi, c'est tellement haut dans le droit que ça n'est plus du droit, c'est de la politique, ça nous appartient à tous. Ça devrait nous appartenir à tous, et on ne devrait pas se laisser piquer le droit constitutionnel, on ne devrait

pas se laisser piquer la Constitution par les spécialistes juristes, qui peuvent nous donner des avis s'ils veulent, mais il faut contester.

La démocratie a beaucoup à craindre des experts, en fait. La démocratie, comme tous les régimes, nous avons besoin des experts, mais il faut savoir que les experts sont dangereux, parce que les experts, quels qu'ils soient, vont avoir toujours ou quasiment envie de tout décider à la place des autres. Ils vont se sentir légitimes parce qu'ils sont experts, parce qu'ils savent mieux sur un sujet que les autres.

Ils vont dire « puisque je sais mieux, c'est moi qui peux décider ». Eh bien non. Eh bien non, ce n'est pas aux experts de décider, on a besoin de les écouter.

D'abord, ils ne sont pas tous d'accord, donc on va écouter les experts pour, les experts contre, et puis ce n'est pas les experts qui vont décider, c'est nous, c'est la population, si on est en démocratie. Et à mon avis, on devrait tenir à ça et faire attention aux experts, y compris donc aux experts, alors les experts sur la monnaie ne devraient pas être ceux qui décident, et en toute matière. Et là, en l'occurrence, en droit constitutionnel, on devrait parler de contrat social, quand on parle de la constitution, pour trouver une autre expression.

Je suis ouvert à tout ce qui pourrait être proposé et qui montrerait bien qu'on ne parle pas de droit, on parle d'un sujet politique qui est tellement haut placé qu'il concerne tout le monde, y compris, j'exagère pour que vous compreniez ce que je veux dire, y compris des gens qui sont fous, idiots, colériques, dangereux. Ben oui, c'est les humains qui font partie de notre communauté, et donc ça leur appartient aussi, ça leur co-appartient. Ce n'est pas à eux seuls, évidemment, c'est à personne en propre, mais je pense qu'il ne faut pas séparer les volets de notre texte par ce texte essentiel fondateur.

On ne s'émancipera pas sans ce texte, mais il ne faut pas le considérer comme étant du droit, sinon vous allez vous faire rembarrer, vous allez vous faire intimider par le premier juriste venu, qui parle bien, qui utilise des mots compliqués, et qui va vous brûler dans la farine. Il faut que nous devenions souverains dans notre tête, c'est-à-dire qu'on arrête d'être des électeurs, des enfants politiques, et qu'on devienne souverains au sens où nous voulons décider, et donc nous allons nous tromper, parce qu'on nous fait souvent peur avec cette perspective, en nous disant le peuple est idiot, le peuple est incompétent, et donc le peuple va se tromper, comme si les élus ne se trompaient pas, la bonne blague, et je ne sais pas si vous m'entendez bien, d'ailleurs je n'ai pas fait d'essai radio.

[Intervenant 6] (18:31 - 18:32)
Si, si, on t'entend très bien.

[Intervenant 1] (18:36 - 21:50)
Et donc on nous dit sans arrêt, on nous rebat les oreilles à longueur de journée à propos de l'incompétence, la soi-ditant incompétence du peuple, et en prenant des exemples évidemment visibles, d'un humain qui dit une connerie au comptoir d'un bistro, ou d'un groupe d'humains qui, dans une fête, dit des pièces s'en remettent, ou des choses dangereuses. Ok. En fait, je pense qu'il y a plusieurs mots qu'il faut bien définir pour montrer qu'on ne s'en laisse pas compter sur cette soi-disant incompétence, et qu'on tient à décider tous ensemble, après avoir été libérés, discutés, écoutés les experts, mais on tient à décider tous ensemble, sachant que, c'est sûr que les démocrates font le pari qu'on n'est pas tous des cons, il y a des cons, ok, il y a des salauds, ok, mais ils ne font pas la loi du ventre, ce n'est pas les plus nombreux. Si vous pensez qu'on est tous idiots ou malhonnêtes, vous n'êtes pas

démocrate. C'est possible, vous avez peut-être raison, peut-être que la démocratie est un mauvais système, mais un démocrate a une espèce de confiance en l'humanité, et ça vient de l'expérience en fait.

Moi quand je vois, ça fait 20 ans que je fais des ateliers constituants, avec tout le monde, y compris avec des inconnus dans la rue, dans le train, dans l'avion, et donc pas seulement des gens qui viennent à mes conférences, je parle de constitution avec tout le monde, et je vois bien que les gens changent quand on les prend au sérieux, ils se transforment en bien, et que si un humain peut être pris en flagrant délit d'avoir dit des conneries en regardant un film à la con, en buvant de la bière et en faisant des blagues idiotes, oui, ok, c'est possible, ça, ça arrive, mais ce n'est pas une nature, c'est un état, ça peut changer. Et en fait quand vous faites confiance à quelqu'un, par exemple vous le désignez au sort qu'il soit juré dans un jury d'assises, il va être responsable, il va décider non plus de la vie et de la mort, parce que la peine de mort a été supprimée, mais il va décider de l'emprisonnement à vivre, de l'emprisonnement pour des décennies, ou de la libération de quelqu'un, et les gens qui sont désignés ainsi se transforment en fait, on s'aperçoit que quand on fait confiance aux gens, pour de bon, sans se foutre de leur gueule, en ayant des idées à l'avance et en les consultant pour rire, quand on les prend vraiment au sérieux, les gens se donnent un mal de chien pour être à la hauteur de la confiance qu'on leur fait. Je le vois moi avec mes élèves, j'ai vu ça toute ma vie, et je le vois avec les humains. Les humains font tout pour être dignes de la confiance qu'on leur fait, et inversement, ils font tout pour être dignes de la méfiance qu'on leur fait, c'est-à-dire que si on se fout de leur gueule, ou si on les méprise, ou si on les considère, tout se passe comme s'ils faisaient ce qu'il faut pour être dignes de cette méfiance.

Donc je pense que l'a priori optimiste positif du démocrate se défend, mais après ça, il faut attirer les conséquences et dire que nous allons décider ensemble, nous allons voter nos lois. Alors, je sais bien qu'on n'est pas à temps. C'est trop long, mais...

[Intervenant 2] (21:50 - 22:02)
Non, non, mais tu es là pour pouvoir prendre la parole, justement, une fois par mois, c'est pour nous peut-être un petit peu trop peu. Vas-y Stéphane, je t'en prie, apprends à ramener au futur. Vas-y Stéphane.

[Intervenant 3] (22:03 - 23:16)
Oui, je voulais rebondir sur la définition que tu viens de dire de la souveraineté. Tu définis la souveraineté par le souverain, c'est un biais d'introduction qui s'entend. Mais surtout, ce que j'entends dans ces quelques phrases, c'est qu'on n'est pas très loin de la suppression totale du rôle parlementaire dans cette souveraineté que tu décris.

Puisque, tu précises bien, les représentants aident le peuple en préparant les lois et en les faisant appliquer, par exemple. Mais ce sont les citoyens qui votent les lois. Alors, Kali et moi, nous sommes des systémiques, nous avons inventé chacun de notre côté, sans se connaître avant, des gouvernances dans lesquelles il n'y a plus aucune représentativité.

Est-ce que tu penses que la souveraineté, telle que tu la conçois, telle que tu la définis, telle que tu nous proposes de la définir, est compatible avec un régime parlementaire et qu'elle serait dans ce cas-là, du coup, la souveraineté qu'aurait le peuple par rapport à ce Parlement ? Est-ce que tu peux préciser ? Parce que c'est quelque chose de sous-jacent dans la proposition de ta définition.

[Intervenant 1] (23:18 - 30:57)

Ah oui, j'ai pas l'impression que c'est sous-jacent. Je le dis explicitement, en démocratie, le souverain, c'est le peuple, et surtout pas ses représentants. Alors peut-être qu'il faut que j'ajoute « élu ».

Pour moi, les parlementaires ont usurpé la souveraineté. Ils ont été élus en proclamant que le souverain était le peuple, et puis se sont mis à exercer eux-mêmes la souveraineté. Ce sont des usurpateurs depuis 1789.

Et il n'y a pratiquement pas eu d'excédents. Enfin, il y a quelques législateurs qui sont des amis du peuple, comme Proudhon et quelques autres, mais la majorité des parlementaires ont toujours été des traîtres. Des traîtres, littéralement, des imposteurs, des gens qui se disent souverains.

En fait, ils étaient locataires d'une souveraineté d'un appartement, d'une maison. Ils étaient locataires et ils se sont mis à se comporter en propriétaires. Et ça ne va pas.

Ce ne sont pas eux, les souverains. Donc, le régime parlementaire, moi, je ne suis pas hostile à une représentation. Nous allons avoir besoin de représentants.

C'est la taille de notre société qui fait ça. On n'a pas vraiment le choix. Quand on voit le bordel que c'est de préparer un texte de règlement intérieur dans une copropriété de 20 personnes, vous imaginez que s'il y en a 20 millions, 40 millions de personnes, on ne pourra pas discuter des lois et les élaborer à 40 millions.

Ça n'arrivera pas, je pense. Ce n'est pas possible. C'était possible à petite échelle dans les sociétés primitives.

Les indiens d'Amérique écrivaient la coutume, modifiaient la coutume à l'unanimité. Tous les humains de la tribu avaient un droit de veto. Ils avaient une vision de leur dignité en tant qu'humains telle que si un indien n'est pas d'accord avec cette modification de la coutume qui est en discussion, on ne modifie pas la coutume.

Alors, on va discuter, on va en reparler avec lui, on va essayer de rapprocher les points de vue, modifier un peu la formulation. On va en discuter, mais l'objectif, c'est l'unanimité. C'est souhaitable, évidemment.

On le souhaite encore aujourd'hui, mais nécessité fait loi. Il faut se rendre compte que c'est la petite taille qui permet ça. La grande taille l'interdit.

Et donc, à mon avis, tout anarchiste que je suis, parce que les idées anarchistes sont très proches des idées démocrates, il y a des variables, il y a des variations, évidemment, puisque les anarchistes sont anarchipèles, il n'y a pas une seule pensée anarchiste. Il y en a des dizaines et c'est formidable, mais c'est très proche de la réflexion démocratique que je conduis. Je trouve qu'il y a des tas de ponts, de ressemblances, même de causes communes entre les démocrates et les anarchistes.

Et moi, ce qui m'intéresse surtout, c'est cette méfiance que nous partageons, cette méfiance de toutes les formes de domination, de toutes les formes de pouvoir. Alors, est-ce que ça veut dire qu'on ne veut pas de pouvoir ? Non, peut-être oui.

J'ai eu de longues discussions avec un ami qui s'appelle Dominique, avec qui j'ai fait plein d'ateliers constituants, et qui a fini par tourner anti-État. Il est devenu complètement... Il a

une aversion profonde, extrêmement documentée à toutes les formes d'État, à toutes les formes de domination et à toutes les formes de loi.

C'est pour ça que je voulais vous parler de loi tout à l'heure. Je vous en dis juste un mot, comme ça vous allez me voir venir quand on parlera de souveraineté, d'État, parce que, en fait, voyez-moi venir derrière. Je suis intéressé par l'idée de Dominique qui me dit que la loi s'impose à tous.

Elle est votée à la majorité, mais la loi, quand on va la définir, vous allez voir, c'est l'expression de la volonté générale. La volonté générale, comment on la connaît ? C'est la majorité.

Alors ça peut être une majorité renforcée, c'est pas forcément la majorité 50%, mais c'est la majorité. Et la majorité va décider de lois qui vont s'imposer à la minorité. Et Dominique me dit, moi je suis un être humain avec sa dignité, je refuse d'obéir à la majorité, je suis un humain, c'est moi qui décide de mon sort.

Et, si vous voulez, il ne fait pas que contester une domination de la majorité sur une minorité. Il propose que ce ne soient pas des lois que nous écrivions, mais des règles. Et que la différence entre les lois et les règles, c'est que les règles soient indicatives, un peu comme si le code de la route n'était pas obligatoire, mais comme si c'était conseillé de rouler à droite.

On n'a pas besoin d'obliger les gens de rouler à droite. Ils vont le faire, ils ne sont pas idiots. Et c'est conseillé.

Il y a comme un chef d'orchestre qui a dit, écoutez, on va rouler à droite. Et les gens jouent la musique en fonction du chef d'orchestre et de la partition, parce que ça va aller mieux comme ça. Mais il n'y a pas besoin de le rendre obligatoire.

Et ça m'intéresse, cette réflexion. Ça m'oblige à penser contre moi, parce que moi, jusqu'ici, je n'avais rien trouvé de mieux et j'en suis encore là, mais je réfléchis, je cherche. Je ne trouve rien de mieux qu'une majorité qui s'impose à la minorité par le biais d'une loi.

Parce qu'autrefois, avant qu'il y ait la loi, avant qu'on vote, donc il y a 2500 ans, avant la démocratie, on n'était pas d'accord déjà. Il y avait une majorité déjà, une minorité déjà. Ils étaient armés jusqu'aux dents, évidemment.

Et qu'est-ce qu'ils faisaient pour décider ? Ils se battaient. Et puis, une fois que la majorité, souvent c'est les plus nombreux qui gagnaient, et une fois que la majorité avait tué la minorité ou l'avait réduit en esclavage, la décision était prise.

Au bout de quelques siècles, je ne sais pas combien de temps ça a duré, c'était long, l'histoire mettait du temps à évoluer à l'époque, au bout d'un moment, ils se sont dit c'est quand même complètement con de se tuer comme ça à chaque idée de loi et se zigouiller. Si on votait, c'est-à-dire qu'on se compte. Et puis ceux qui sont les plus nombreux, ils décident.

Parce que si on s'était battus, ils auraient gagné. Et la minorité, non seulement elle aurait subi la loi, mais en plus elle serait morte, elle aurait été mise en esclavage. Et finalement, le vote de ce point de vue est un progrès.

C'est vrai que c'est toujours la loi des plus forts, des plus nombreux. C'est quelque chose d'un peu désespérant. C'est vrai que pour un idéaliste comme Dominique, et moi ça me titille, je

l'écoute, ça m'intéresse beaucoup quand il parle, j'entends ce désespoir qu'il y a, et ce refus de la loi du plus fort qu'il y a dans la loi de la majorité, et donc cette idée de règle qui serait non impérative, qui laisserait à chacun sa souveraineté individuelle.

Et nous revoilà au mot « souveraineté ». Est-ce qu'on cherche une souveraineté collective comme celle que je définis ? C'est le peuple tout entier, et donc c'est la majorité du peuple, parce qu'on n'est jamais d'accord sur les lois.

Les sujets législatifs, c'est les sujets sur lesquels on se déchire, contrairement à beaucoup de sujets constituants sur lesquels on tombe très vite d'accord. Les sujets législatifs, on est tous en désaccord, la société est traversée de mille conclusions. C'est exactement le sujet sur lequel je voulais intervenir.

[Intervenant 2] (30:58 - 31:02)
Oui, mais je vais demander de patienter, Néo, le temps que Étienne finisse, et après je te passe la parole.

[Intervenant 1] (31:02 - 31:09)
Peut-être, ce qu'il faut, c'est comme je ne vous vois pas, si vous voulez m'assurer, moi ça fait ouverture.

[Intervenant 2] (31:09 - 31:51)
Non mais vas-y Étienne, je vais m'occuper. Attends, deux secondes. Je m'occupe, attends Étienne, deux secondes.

Dans les règles, on a été précisé au début que tout ce que l'on se dit là, va être retranscrit par une IA. Donc quand on se parle les uns sur les autres, ça devient vraiment un bazar pour nous, pour le travail après d'extraction et de création du verbatim, pour rendre tout ça accessible à tous. Donc je sais que c'est parfois un petit peu déstabilisant, on a envie de réagir, mais on vous demande vraiment de patienter.

Moi je note tous les noms, donc là il y a Néo Futur, il y a Jio qui vont intervenir, mais on a la chance d'avoir Étienne, on le laisse développer, et ensuite je vous passe la parole. Soyez patient, c'est tout ce qu'on vous demande. Et Étienne, ne t'inquiète pas, je suis là justement pour transmettre les tours de parole.

Vas-y, je t'en prie.

[Intervenant 1] (31:51 - 33:36)
Ce qu'il faudrait peut-être pour aider les gens à m'interrompre sans que ça frustre ceux qui sont en train d'écouter un développement qui a un sens et qu'il faut arriver à la fin de la phrase au moins, c'est qu'il faudrait pouvoir me faire un bip, tu vois, un signe qui montre qu'il y a une intervention urgente. Moi, ce que je propose à chaque fois qu'on a des discussions comme ça, c'est qu'on ait surtout des débats. Tu vois, quand je suis avec deux personnes ou trois personnes, ça fait chier les longs tunnels.

Et moi je suis spécialiste de ça, donc je lutte contre moi-même. Je sais que c'est trop de choses à dire, ça dure trop longtemps. Et en même temps, quand quelqu'un fait la même chose que moi, j'ai envie, donc je comprends que vous ayez envie aussi, j'ai envie de pouvoir intervenir, non pas pour prendre la parole et me mettre à parler longtemps, mais j'ai envie de signaler que là vient d'être dite une énormité, ou vient d'être dite quelque chose qui est insuffisamment mis en valeur, ou quelque chose de très court, tu vois, où je me donne une

seule phrase, peut-être même une demi-phrase, et je rends la parole tout de suite. Et ces interruptions-là, elles sont fécondes, en fait, parce qu'elles servent à préciser son point de vue.

Quand je m'aperçois que vous étiez en train de comprendre le mot volonté générale sous un autre sens, le fait de vous avoir entendu me le dire en une seule phrase, c'est sûr, il ne faut pas que ce soit trop long, sinon moi je vais perdre mon fil à enrayer sur votre point de vue, et souvent, vraiment, une interruption courte permet de mieux formuler ce qu'on était en train de dire. Donc, je n'ai pas de problème avec ça. Simplement, je ne vous vois pas, c'est oral, et il faudrait me faire peut-être un bip, on pourrait convenir qu'il y a un bip, et moi je finis ma phrase, et puis je dis qu'est-ce qui se passe, il y a une question, et je veux bien être interrompu.

[Intervenant 2] (33:37 - 34:20)
Je sais, et tu en es par expérience, je sais qu'après ça devient vite un peu le bazar, et surtout qu'on précise dans les règles, et moi je le pratique, un petit bloc note, parce que là, effectivement, sur une demi-heure d'émission, j'ai déjà une demi-page de rédigé, mais on note les choses, ça permet de structurer sa pensée pour pouvoir ne pas oublier les choses et les dire après, et puis surtout, moi je suis très attaché à une forme d'écoute, ce qu'on appelle l'écoute active, qui consiste à se focaliser sur ce que dit la personne pour comprendre et non pas pour répondre.

Et si on se focalise sur le fait de comprendre la personne, ça va forcément nous générer des réflexions, on les note, et ensuite on est dans un échange qui est aussi constructif que le fait de se couper, en tout cas c'est mon opinion. Donc je vais te laisser finir, et puis après on aura Néo Futur et Gio.

[Intervenant 1] (34:20 - 34:51)
Oui, alors je reviens à ce que je disais quand je disais, je répondais à comment il s'appelait, Stéphane, qui me disait, mais tu es en train de supprimer le rôle parlementaire. Ce n'est pas exactement ça, parce que je pense que nous allons avoir besoin de représentants, mais ce qui est en jeu, c'est de définir le mot représentant, ce qu'on a déjà fait une des dernières fois. Et il s'agit de savoir si nos représentants peuvent se comporter comme ils le font aujourd'hui, comme des maîtres.

[Intervenant 3] (34:52 - 34:54)
Est-ce que c'est ça que vous voulez ?

[Intervenant 1] (34:54 - 39:50)
Est-ce que c'est ça que nous voulons ? Est-ce que nous voulons des maîtres ? Ou bien est-ce qu'on veut des représentants qui soient des serviteurs, c'est-à-dire qu'ils soient là pour nous aider, mais pas pour décider à notre place.

Je pense que l'enjeu de la politique moderne est largement là. Il y a un autre pan fondamental qui est sur les médias, un autre pan fondamental sur la monnaie, mais autour de la souveraineté, autour du cœur battant de la démocratie, c'est-à-dire qui décide. Je pense que nous avons besoin de représentants, mais je pense que personne n'a envie, en tout cas, ça je ne peux pas le dire parce qu'on est tellement nombreux et qu'il y a peut-être des tas de gens qui ont envie d'avoir des maîtres, mais nous sommes légitimes à dire nous-mêmes si nous voulons des maîtres ou des serviteurs en tant que représentants.

Et à mon avis, le régime dans lequel les représentants seraient nos serviteurs, et on le dirait,

vous voyez la définition de représentants que je vous avais donnée la dernière fois, nous ne voulons pas que ce soit nos maîtres, nous voulons que ce soit nos serviteurs. Les représentants vont nous aider sur les lois, ils vont nous aider en les préparant, comme à Athènes. À Athènes, c'était le conseil des 500 qui était tiré au sort, et ce n'était pas grave de se faire tirer au sort, ce n'est pas eux qui décidaient, c'est eux qui préparaient les lois.

Et puis, ils n'étaient pas d'accord entre eux, ils discutaient, ils étaient 500, et ensuite, ils venaient nous les présenter, ils venaient les présenter aux citoyens. Donc, il y avait une séance à l'Assemblée, longue, il se pouvait être plusieurs séances, où la majorité était tirée au sort du conseil des 500, qui avait décidé de proposer une loi. Ils venaient la présenter aux citoyens, donc il y était 3000 à l'Assemblée, avec Lézia, et qui écoutaient, on n'avait pas le droit de parler, il y avait des esclaves qui passaient dans les rangs pour surveiller les gens et foutre dehors ceux qui parlaient, donc on écoutait attentivement les représentants, et oui, c'était Athènes, en démocratie directe, mais il y avait des représentants, mais qui venaient présenter les lois, qu'ils avaient préparées longuement, ils avaient passé du temps à les préparer.

Et donc, ceux qui étaient pour la majorité des tirés au sort, venaient présenter le projet de loi, et ensuite, il y avait la minorité des tirés au sort qui n'étaient pas d'accord, qui venaient attaquer le projet de loi, en disant, mais nous, on n'est pas d'accord, on trouve que c'est dangereux, on trouve que c'est inutile, on trouve que ça fout de projet, etc. Et donc, là aussi, on les écoutait en silence, et puis ensuite, on les voyait se discuter, il y avait des controverses, la démocratie, c'est la mise en scène des conflits, et donc les citoyens voyaient ces conférences pour un sujet, des conférences contre ce même sujet, et puis des controverses publiques, toujours au même endroit, et pas toujours entre les mêmes personnes, donc c'était plusieurs personnes différentes qui se disputaient, comme ça, il n'y avait pas le coup de force de celui qui sait parler contre, pas de chance, celui qui ne sait pas parler, alors que pourtant, ces arguments étaient plus forts. Non, il y a ces plusieurs controverses qu'on écoute, et au bout du compte, éclairés par nos représentants, éclairés par la mise en scène des conflits entre nos représentants, c'est nous qui décidons, c'est nous qui votons les lois.

Il y a d'autres représentants dont nous allons avoir besoin, comme par exemple ceux qui vont faire la police, ceux qui vont exécuter les lois, ceux qui vont les faire appliquer. Alors, pour moi, ce que j'ai compris dans l'histoire des hommes, c'est que la police est apparue avec la loi de la majorité. La loi votée à la majorité, et la police...

Quand on a abandonné... Quand les lois sont votées à l'unanimité, tout le monde est d'accord, il n'y a pas besoin de police, la police, ça vient dès que vous avez la majorité, avec un État qui peut imposer sa volonté majoritaire à une minorité, il faut une police pour faire ça, avec des prisons. C'est ça que conteste Dominique, et je l'entends, je l'entends tellement, vous devez savoir, ça bout dans ma tête, c'est un chantier, ce n'est pas facile, et peut-être que ça, on trouvera des pistes, pour trouver une façon de voter non pas des lois qui nous imposeraient d'avoir une police, et le risque de jeter en prison ceux qui ne sont pas d'accord, ce qui est quand même extrêmement humiliant pour un humain. On m'humilie en me représentant et en m'imposant une loi que je ne veux pas.

Alors... J'utilise des mots un peu fort exprès, mais normalement ça devrait faire des tempêtes dans votre crâne, enfin moi dans la mienne ça bouillonne quand je pense à ça, parce que je bute sur une difficulté majeure. Qui est souverain ?

L'individu, et à ce moment-là on ne peut pas lui imposer une loi. On peut lui dire, la musique

générale, soit comme un chef d'orchestre qui dit, là maintenant il faut jouer telle note, telle note, telle note, tel rythme, tel rythme, tel rythme, et on joue le jeu parce qu'on veut que la musique soit belle, donc on fait de notre mieux pour jouer le jeu, on roule à droite, on s'arrête aux feux rouges, parce que sinon on risque la peau, donc il y a des conventions, mais il n'y a pas de loi, on ne risque pas d'aller en prison, on ne met plus personne en prison.

C'est un autre sujet ça, peut-être.

[Intervenant 2] (39:50 - 40:09)
Et puis on va revenir, parce que je pense que d'ailleurs peut-être que des personnes vont vouloir monter pour revenir sur cette question de souveraineté du peuple, souveraineté de l'individu, c'est quelque chose à voir. On a perdu Neo qui peut-être ne pouvait pas attendre, donc du coup c'est à Gio qui a peut-être une intervention à apporter.

[Intervenant 1] (40:09 - 40:12)
Gio, on t'écoute. Ça c'est écrit comment ça ?

[Intervenant 2] (40:12 - 43:26)
G-I-O Gio, est-ce que tu nous entends ? Bon, pas de réaction. Du coup, puisqu'il n'y a pas d'autre intervenant, je vais me permettre moi de justement lire un petit peu tout ce que j'ai noté.

Premièrement, c'est intéressant, parce que quand on va sur la définition de l'Académie française de la souveraineté, dans la partie droit constitutionnelle, il est écrit « souveraineté nationale, principe selon lequel l'autorité suprême émane de la nation, considérée comme une entité, par opposition à la souveraineté populaire ou souveraineté du peuple, principe selon lequel chaque citoyen détient une fraction de cette autorité.

» Ce que je veux dire par là, pourquoi c'est intéressant, c'est parce que finalement, l'Académie française fait bien la distinction entre la souveraineté nationale et la souveraineté populaire. Et quand tu dis tout à l'heure que finalement nos représentants sont des locataires qui se sont attribués un titre de propriété, c'est exactement ça. Ils se sont attribués la souveraineté nationale au détriment de la souveraineté populaire, qui est normalement la seule souveraineté qui vaille.

Il ne peut y avoir qu'une seule souveraineté. Et là, il y a eu un détournement et qu'il faut effectivement rectifier en expliquant, comme tu le fais dans ta définition, que le souverain c'est le peuple tout entier. D'où le fait qu'on pourrait aussi préciser qu'il ne peut exister de souveraineté nationale dans un principe démocratique.

Ça c'est, pour moi, une évidence. Ensuite, pour réagir très vite, parce que c'est malgré tout très intéressant de se dire si il y a une souveraineté populaire, est-ce que moi, en tant qu'individu, j'ai l'obligation de me soumettre à la volonté majoritaire, donc celle du peuple, au détriment de ma souveraineté individuelle ? Je considère moi, à titre personnel, que oui.

Pourquoi ? Parce que, comme tu l'as dit, il y a plusieurs formes d'anarchie. Je suis moi-même un anarchiste, mais je considère que le propre de l'anarchie et des démocrates, c'est de considérer qu'il n'y a de souverain que le peuple, dans sa globalité.

Et bien sûr, il ne peut pas y avoir d'unanimité dans une globalité aussi importante que celle que nous formons en tant que peuple national aujourd'hui, ou peu importe sa définition. Et du coup, ça m'a amené moi à me poser la question de qu'est-ce que c'est qu'un individu qui ne

veut pas se soumettre à une majorité ? C'est quelqu'un qui prône l'anomie.

Et l'anomie, ce n'est pas l'anarchie. L'anarchie, c'est il y a des règles définies qu'on peut considérer être des lois, après il faut définir le type de scrutin qui permet de les établir de la façon la plus équitable et juste possible, mais considérer que sous prétexte que moi, je ne veux pas de ce principe-là, et que il n'y a que 60% ou 70% des personnes qui l'ont décidé, je considère que mon intérêt personnel n'est de pas me soumettre, et bien je rentre dans le principe de la loi du plus fort. C'est-à-dire que si je suis capable de m'imposer par X manières à ceux qui voudraient m'imposer leur volonté populaire, je le ferai. Si je ne le peux pas, je ne le ferai pas.

C'est un petit peu comme aujourd'hui, les riches, ceux qui ont vraiment les moyens de se payer des avocats, des fiscalistes, des évasions fiscales ou autres.

[Intervenant 1] (43:26 - 43:29)
Des parlementaires et des lois.

[Intervenant 2] (43:30 - 43:57)
Voilà, c'est-à-dire des personnes qui finalement ont la capacité à se soustraire à l'uniformisation des lois, et bien dans l'anomie, il existe ce même principe. C'est pour ça que je peux comprendre qu'une personne qui se pense très anarchiste et qui est plutôt très individualiste de mon point de vue, considère que si une majorité veut lui imposer une loi, il n'a pas à s'y soumettre, sauf que ça, c'est un point de vue anomiste et non pas anarchiste. Il pose problème quand même.

[Intervenant 1] (43:58 - 47:18)
En fait, l'anarchie, tu sais, c'est un mot un petit peu dangereux, parce qu'on croit qu'on parle de la même chose, mais il y a tellement d'anarchies différentes, tu sais, entre les anarcho-capitalistes et Kropotkine et Bakounine, tu as un monde, et Proudhon, tu as un monde, tu as vraiment des grandes différences. Donc, il faut qu'on précise quand même. En fait, quand tu dis anomie, et quand tu dis que ces individualistes que sont les anarcho-capitalistes qui ne veulent obéir à personne et qui sont prêts, en fait, tant qu'ils sont les plus forts à imposer la loi du plus fort, ça me fait penser à ce que j'ai écrit comme définition de la Constitution, où se définit l'État, où je dis, en fait, nous, citoyens, je vous le dis de mémoire, donc ce n'était pas exactement ce que m'effraie que je retrouve la définition et que je vous la donne, mais nous, citoyens, pour éviter la loi du plus fort, précisément, nous instituons, dans cette Constitution, une force publique, par l'union de nos forces, nous instituons une force publique telle qu'elle soit plus forte que le plus fort d'entre nous, de façon à ce que même le plus fort d'entre nous ait au-dessus de lui quelque chose à craindre. Et c'est pour nous protéger de la loi du plus fort que nous sommes à contre-coeur, ce n'est pas idéal, mais au moins, ça va nous protéger de la loi du plus fort, ça va nous protéger des plus dangereux d'entre nous. Nous instituons une puissance publique plus forte que le plus fort d'entre nous pour que les plus forts aient quelque chose à craindre et que les plus faibles puissent participer à la décision, à la décision publique.

C'est ce que je réponds à Dominique, mais ça ne suffit pas, évidemment, à le convaincre, parce qu'il reste sur l'idée puissante qu'il est dans l'état de nature, il dit « je suis un être humain, j'ai qu'une vie, et je ne vois pas du tout pourquoi une majorité va m'obliger à me vacciner, je ne veux pas de cette piqûre, je ne veux pas de cette injection. Vous pouvez dire que c'est une question de vie et de mort, vous pouvez dire que je suis dangereux, je suis criminel, et que c'est pour ça qu'on va m'obliger, je ne vous crois pas, je ne vous respecte pas, je vous refuse le droit de m'injecter de force. Mais comme on l'entend bien, comme c'est

entendable, c'est puissant comme raisonnement.

Je veux dire, la prison, l'idée même de prison, elle est redoutable, et pourtant, c'est facile de la justifier avec des exactions épouvantables et pédocriminelles qui torturent les enfants, et puis quand on les attrape, quoi, il faudrait les libérer, et ils vont recommencer, et voilà, et non, donc on va les enfermer. C'est facile de nous entraîner vers l'acceptation de la prison, alors que quand on y réfléchit, purée, c'est quand même très dangereux d'accepter de mettre les gens en prison, donc il faut faire attention. La vigilance par rapport à ça.

[Intervenant 2] (47:19 - 47:27)
On va faire tourner la parole, est-ce qu'il y a du monde qui attend ? Gio, toujours pas apparemment, il n'ouvre toujours pas son micro, donc on va voir Vincent, et ensuite Cyril. Bonsoir Vincent.

[Intervenant 6] (47:28 - 48:29)
Bonsoir, bonsoir à tous, bonsoir Etienne, merci, on s'est déjà parlé sur des specs. Je vais intervenir très rapidement. Je suis globalement toujours d'accord avec ce que vous dites, mais là, il y a une approche qui m'embête un petit peu, c'est quand on dit qu'on va mettre une institution qui va réguler la chose qui va réguler, en fait, j'ai un peu l'impression qu'on est en train toujours de dire qui a fait l'œuf, qui a fait la poule.

Je m'exprime très mal, je suis désolé, je n'ai pas votre verbe, je n'ai pas votre faculté à exprimer les choses. En tout cas, quand on dit qu'il va falloir qu'on mette en place un blocage qui dise qu'on ne peut pas empêcher une personne, mais qui va réguler ce blocage, en fait ?

[Intervenant 1] (48:30 - 53:24)
Mais ça se réfléchit. C'est vrai que c'est une question, c'est une question importante, mais ce n'est pas difficile de répondre à ça. Quand vous mettez en place un pouvoir, vous allez me dire si j'ai mal compris votre objection, quand on met en place un pouvoir, il est utile, parce qu'on le veut, on en a besoin, donc on le met en place, il est utile, mais en même temps, normalement, l'éducation démocrate, l'éducation de nos enfants que nous devrions faire, que nous faisons si mal, devrait pousser les enfants à devenir, une fois devenus adultes, devrait les conduire à se méfier de tous les pouvoirs. Oui, nous avons besoin des pouvoirs, mais il faut que nous nous en méfions.

On en a peur. Alors, comment on va le contrôler ? Eh bien, on va mettre au-dessus de ce pouvoir, au-dessus de tous les pouvoirs, on va mettre un autre pouvoir, un pouvoir de contrôle.

Alors, il faut faire attention à ce contrôle, parce qu'il y a un risque que ce pouvoir contrôleur devienne le pouvoir dangereux. Donc, il faut faire attention à comment vous faites pour contrôler les pouvoirs. Et je vous suggère ceci, je vais essayer d'être court, pour que vous vous rendez la parole, mais il me semble que les assemblées populaires tirées au sort, qu'on appellerait des chambres de contrôle, chambre de contrôle des juges, chambre de contrôle des journalistes, chambre de contrôle des banques, chambre de contrôle des parlementaires, chambre de contrôle de la police, chambre de contrôle des militaires, chambre de contrôle des ministres, des gouvernements, chambre de contrôle des fonctionnaires. Dès que vous avez un pouvoir, vous avez au-dessus une chambre de contrôle qui n'est pas composée toujours des mêmes.

C'est des gens qui sont tirés au sort, avec des mandats courts, non renouvelables. Comme ils ont des mandats courts, vous n'allez pas avoir un pouvoir, vous voyez, qui devient un corps

comme la police. La police, c'est des gens qui sont armés, qui vont être armés toute leur vie, et qui vont avoir le monopole des armes.

Ces gens-là vont se transformer, ils vont devenir dangereux, mais parce qu'on ne fait pas assez tourner. Ce pouvoir-là, on devrait le faire tourner beaucoup plus. Il devrait y avoir beaucoup de tirés au sort parmi les policiers, comme il y avait beaucoup de citoyens dans l'armée à l'époque de la conscription.

L'armée était très majoritairement composée de simples citoyens qui, pendant un temps, faisaient partie de l'armée, puis ensuite, ils ne l'étaient plus. Et ça, c'était beaucoup moins dangereux qu'une armée de métiers. Donc, le fait de faire tourner les personnes qui sont dans les chambres de contrôle et de mettre ces chambres de contrôle avec des vrais moyens, il me semble qu'on en avait parlé ensemble.

Je vous avais dit que vous devriez écrire une fois pour toutes dans la Constitution comment sont composées et quels sont les pouvoirs que vous donnez aux chambres de contrôle, et ensuite, comme ça, vous n'avez pas besoin de le répéter à chaque chambre de contrôle. Et vous pouvez dire au début de la Constitution, on va mettre en place des pouvoirs, on va mettre en place des contre-pouvoirs. Ce contre-pouvoir sera populaire.

Les contre-pouvoirs, les pouvoirs qu'on va mettre au-dessus des pouvoirs pour n'en avoir rien à craindre, ça va être des émanations de ce qu'on appelle le pouvoir populaire. Peut-être qu'on pourrait même dire qu'il n'y a qu'un pouvoir, c'est le pouvoir populaire, et les autres, c'est des fonctions. La fonction exécutive, la fonction législative, la fonction judiciaire, la fonction monétaire, la fonction médiatique.

On pourrait, sur le plan des mots, décider que puisque nous sommes démocrates, il n'y a qu'un pouvoir. C'est celui du souverain, c'est la population. Et l'émanation de ça, c'est d'une part que nous retournons nos droits, et d'autre part, c'est que nous contrôlons nos représentants à travers des jurés, tirés au sort, des jurys, tirés au sort.

Enfin, on ne les appelle pas jurés, on les appelle chambres de contrôle. Les chambres de contrôle, on leur donne un budget, donc de l'argent, et on en a de l'argent puisque c'est nous qui créons l'argent. On reprend le contrôle de la monnaie aux banques.

Et si tant que vous aurez des services publics que vous jugez utiles, vous aurez de la monnaie pour les financer, n'ayez pas peur. N'ayez pas peur de l'aspect financement, si vous reprenez le contrôle de la création monétaire, vous pourrez financer vos services publics autant que vous en avez besoin. Donc on leur donne un budget à ces chambres de contrôle, on leur donne un pouvoir d'investigation et d'enquête, on leur donne une faculté, une autorité de juger et de punir, et puis on leur donne une force militaire.

Il faut que les chambres de contrôle aient leur propre armée. On pourrait refermer ça à la Garde nationale, ce serait des forces armées, parce que si vous voulez contrôler la police, contrôler l'armée, qui sont eux-mêmes armés, vous ne pourrez pas les contrôler avec des gens des armées. Donc il va falloir qu'il y ait des contrôleurs, qu'il y ait une force armée dévouée, dédiée au contrôle, et qui serait supérieure même aux forces armées dont nous avons besoin pour les gardiens de la paix ou pour la défense du pays.

Je vous rends la parole, je ne sais pas si c'est ça que vous vouliez dire, quand vous disiez, je ne sais pas qui est la poule et l'œuf, quand on institue des pouvoirs, quand on va mettre un blocage, comment on va faire ? Est-ce que j'ai répondu à votre question ?

[Intervenant 6] (53:24 - 53:32)
Oui, tu as assez bien répondu à ma question. C'est génial de poser une question à un prof, c'est toujours génial.

[Intervenant 1] (53:33 - 53:34)
Je suis trop long, pardon.

[Intervenant 6] (53:35 - 53:37)
Non, c'est vrai, c'est super, c'est super, moi j'adore.

[Intervenant 2] (53:38 - 54:04)
Merci Vincent, on est là pour prendre le temps justement, il y a des spaces qui sont faits pour ça, pour être dans des ping-pong, pour être dans des réponses sans écoute. Ici, on essaye de prendre le temps justement d'aller en profondeur, donc même si ça peut être difficile pour certains, je peux le comprendre, il faut accepter ce jeu et donc on va prendre le temps d'aller en profondeur avec Étienne. Cyril, merci Vincent pour ta question et donc c'est au tour de Cyril.

[Intervenant 8] (54:04 - 55:49)
Bonsoir Cyril, comment vas-tu ? Oui, bonsoir Cyril, la démocratie directe donc. Deux choses, je vais vous proposer une définition de la souveraineté.

Avant, je vais juste rebondir sur deux points précédents. Par rapport à l'anarchie ou l'autogestion, c'est un peu plus positif comme mot pour les gens en tout cas qui voient comme anarchie le bordel, alors que ce n'est pas ça la définition générale. Mais au niveau de l'anarchie, de l'autogestion, de manière générale, c'est un modèle idéal dans lequel il ne faut pas qu'il y ait un seul mouton noir.

Sinon, ça ne peut pas fonctionner ou très peu, ça peut clocher. Et je rejoins ce qu'a dit Debussy sur le fait qu'à partir du moment où il y a une minorité qui refuse ce que la majorité a décidé, on tombe dans l'individualisme et l'anomie, c'est-à-dire l'absence de loi et de règles. On peut tomber dans la loi du plus fort.

Pour l'instant, je n'ai pas de solution à évoluer sur ce point-là quant au fait que c'est la majorité pour moi qui compte. Par rapport à la définition de la souveraineté, puisqu'on a dit souveraineté de manière générale, mais pour moi il y a la souveraineté populaire et la souveraineté nationale. Je vais vous donner une définition qui peut allier les deux, c'est-à-dire qu'à partir du moment où on a mis la souveraineté populaire c'est-à-dire que le peuple est souverain au-dessus de la souveraineté nationale, si on le définit bien, il n'y a aucun problème à ce que la souveraineté populaire ait le contrôle de la souveraineté nationale.

Voilà ce que je vous propose, c'est un article qui serait de constitution, idéal, que je propose, pardon, idéal pour moi.

[Intervenant 1] (55:50 - 55:52)
Dis-le doucement, s'il te plaît, que j'ai le temps de prendre.

[Intervenant 8] (55:54 - 56:13)
La démocratie est un système d'organisation collective dans lequel le peuple est la source unique de la loi à l'exclusion de toute forme de représentation. La loi s'entend comme toute règle s'imposant à tous par la coercition.

[Intervenant 1] (56:14 - 56:19)
Attends, le peuple est la source unique des lois, c'est ça ?

[Intervenant 8] (56:19 - 56:20)
De la loi.

[Intervenant 1] (56:21 - 56:22)
De la loi, oui.

[Intervenant 8] (56:23 - 57:26)
Donc contrairement à toi Etienne, je suis contre la représentation, donc du coup j'exclus toute forme de représentation. Je suis, je pense qu'on peut faire des lois à 45 millions. Grâce à l'évolution des technologies et aussi même en présence, grâce à des agoras.

Tout le monde n'est pas obligé de participer, juste ceux qui sont intéressés. Tant qu'on a un quorum qui participe, voilà, je pense que c'est faisable. Et pour finir sur la souveraineté nationale, on peut dire que le peuple exerce la souveraineté nationale du coup, après avoir défini la souveraineté populaire bien sûr, d'une part en exerçant le pouvoir législatif et d'autre part en déléguant les fonctions exécutives à une entité administrative dénommée État et à laquelle on peut déléguer effectivement des mandats impératifs.

Il y aura quand même, bien sûr, pas des représentants, mais des mandataires.

[Intervenant 1] (57:27 - 57:52)
Oui, mais là, tu vois, tu dis, sans aucune malveillance évidente, c'est très bienveillant ce que tu dis, mais tu viens de te contredire quand tu dis je ne veux pas de représentant, je ne vois pas comment tu vas faire, et là tu me parles de mandataire, et un mandataire c'est un représentant, c'est un représentant serviteur, mais c'est un représentant, c'est quelqu'un qui va faire des choses en notre nom et sous notre contrôle, mais c'est un représentant.

[Intervenant 8] (57:55 - 58:03)
Oui, moi, représentant, pour moi le mot c'est, je l'assimile à tuteur, à maître, à décideur, à maître, en fait.

[Intervenant 1] (58:03 - 59:35)
Oui, mais en français, ce n'est pas que ça, Cyril. En français, le mot représentant il est polysémique, il a deux sens, et c'est incroyable, c'est deux sens opposés, donc c'est super important, c'est une source de malentendus énorme, parce que tu regardes le dictionnaire, tu as le représentant, tu as des exemples, c'est le tuteur, c'est vraiment le maître, c'est lui qui décide tout à la place des autres, c'est comme nos élus, mais tu as une autre exception, un autre sens du mot représentant qui est notre courtier, notre serviteur, celui qui attend nos consignes, et qui ne va rien décider seul, il va juste relayer nos volontés sur un marché, par exemple, qui est fermé, ou le courtier est le seul à pouvoir agir, mais il ne va pas prendre des décisions à notre place, il va attendre nos consignes, il va agir à notre place, et c'est le même mot, c'est représentant. Donc, c'est ça, c'est un exemple de malentendu, parce que quand tu disais au début, moi, contrairement à vous, je ne veux pas de représentant, on avait l'impression qu'on se comprenait parce qu'on sait ce qu'est représentant, mais en fait, il faut se méfier de ce mot-là, parce qu'il est source de plein d'énormes malentendus, parce que je n'étais pas d'accord avec ce que tu allais dire, et puis quand je sais maintenant que quand tu dis représentant, ça veut dire maître, je suis d'accord, je ne suis plus en désaccord, je suis en accord. Tu vois, ça vaut le coup de définir les mots.

Mais des représentants qui sont des serviteurs, oui, on en aura forcément, je pense.

[Intervenant 8] (59:35 - 59:48)
Mais par contre, la différence, c'est que moi, il n'y a pas de représentant qui propose les lois, je reste sur un système où c'est l'initiative citoyenne uniquement pour les lois. Personne ne prépare les lois par les citoyens ou des groupes de citoyens.

[Intervenant 1] (59:48 - 59:50)
Je suis assez d'accord, c'est le RIC, quoi.

[Intervenant 8] (59:50 - 59:51)
C'est le RIC permanent, en fait.

[Intervenant 1] (59:51 - 59:54)
Oui, oui, bien sûr, bien sûr. Non, non, mais je suis d'accord avec ça, évidemment.

[Intervenant 8] (59:54 - 59:55)
Mais pour toutes les lois.

[Intervenant 1] (59:56 - 1:00:04)
Oui, oui, je suis d'accord, ça me va, moi, ça. Bon, de toute façon, encore une fois... Pour moi, ça n'est qu'une variante, parce que ça ne donne pas le même résultat.

[Intervenant 2] (1:00:05 - 1:00:12)
L'intérêt, c'est que, justement, avec l'extraction du verbatim, on aura ces définitions qui permettront de retravailler encore un petit peu derrière.

[Intervenant 1] (1:00:14 - 1:03:37)
Juste une seconde, parce que je voudrais juste souligner, en une phrase, si je peux, la ressemblance qu'il y a entre ce que je suggère, une chambre, c'est comme le Conseil des 500, sauf qu'il serait 1000, tirés au sort, qui proposent des lois, et ce que suggère la série, qui serait le référendum d'initiative citoyenne. Je voudrais souligner que c'est pareil. Pourquoi c'est pareil ?

Parce que quand tu tires au sort 1000 personnes dans un pays comme la France qui en fait 40 millions, tu composes ce qui s'appelle écoutez bien le mot et travaillez-le, vous allez voir, c'est très riche politiquement, et ça n'existait pas au 19e siècle, c'est apparu au 20e siècle. C'est un concept nouveau, extrêmement utile pour les démocrates, qui s'appelle l'échantillon représentatif. Il y a un nombre à partir duquel la micro-société que nous fabriquons ressemble à la société, par tirage au sort, ressemble à la société qu'on veut représenter.

Quand vous tirez au sort 10 personnes, vous avez une forte chance qu'il y ait des tas de catégories qui ne soient pas représentées. Quand vous tirez au sort 100 personnes ou 200 personnes, vous avez encore beaucoup de chances que des catégories ne soient pas représentées dans votre groupe de 200 personnes. Quand vous en tirez au sort 1000, vous avez composé ce qui s'appelle un échantillon représentatif, et c'est par le nombre de l'échantillon qui devient représentatif et donc ce nombre c'est un peu plus de 1000, c'est 1050 je crois.

Donc ce nombre en fait fait que vous composez une micro-société qui nous ressemble quasiment à tous les points importants. Par exemple, vous allez avoir la moitié d'hommes, la

moitié de femmes. Quand vous tirez au sort 1000 personnes, il n'y a pas besoin de quotas.

Il ne faut surtout pas les quotas. Les quotas ça sert à ceux qui sont radins et qui ne veulent pas désigner 1000 personnes. Donc s'ils veulent 200 personnes, ils font des quotas pour essayer quand même en mettant notre volonté.

C'est nous qui désignons ce qu'il faut parce qu'on veut qu'il y ait la moitié de femmes, on veut qu'il y ait tant de chômeurs, on veut qu'il y ait tant d'ouvriers. Mais tu n'as pas besoin de faire ça quand tu tires au sort 1000 personnes. La loi des grands nombres va te donner une proportion correcte de chômeurs, une proportion correcte de jeunes et de chaque rang du stage, une proportion correcte de riches, de pauvres, de manuels, d'ouvriers, d'employés, de professeurs, de fonctionnaires, etc.

Tu vas avoir, si tu as 1000 personnes, tu vas avoir les différentes catégories auxquelles tu as pensé et celles même auxquelles tu n'as pas pensé. Tu auras une bonne proportion de méchants, de gentils, de calmes, d'énervés, de cultivés, d'ignares, tu vas avoir une bonne proportion, une proportion qui ressemble à notre société par un concept fondamental, on va passer à autre chose, mais n'oubliez pas ça. Je vous parle d'échantillons représentatifs, c'est fondamental quand vous réfléchissez à des assemblées de représentants parce que c'est très nouveau, c'est très différent de ce que vous connaissez.

L'Assemblée nationale qui est élue, elle ne nous ressemble pas du tout, mais pas du tout. Il y a un ouvrier dans les 577 députés. Mais si vous tirez ça, vous aurez la moitié qui sera un ouvrier ou employé.

On va faire tendre la parole parce qu'on a Néo Futur qui est remonté, qui a eu un souci apparemment tout à l'heure, qui est redescendu.

[Intervenant 2] (1:03:37 - 1:04:04)
Il y a Vincent qui lève la main et Stéphane aussi qui va intervenir. Je vais tout de suite passer la parole à Néo Futur puisque ça fait un moment qu'il attendait avant de redescendre et puis ensuite on aura donc Stéphane et Vincent. Bonsoir enfin Néo Futur.

Il faut ouvrir ton micro parce qu'on ne t'entend pas Néo Futur. Le temps qu'il ouvre son micro d'ailleurs. Allez vas-y on t'écoute.

[Intervenant 5] (1:04:05 - 1:05:13)
Donc oui, je voulais intervenir sur d'autres choses. Au début, je voulais intervenir sur l'opposition entre souveraineté individuelle et souveraineté collective. Ça va être un peu le point central de là où je veux aller.

Et puis après, Etienne en a parlé de l'opposition entre souveraineté individuelle et souveraineté collective. Opposition inévitable. Je voulais aussi partir du fait de la définition officielle que vous avez postée, qui n'est pas la vôtre, qui est celle de l'Académie française en gros.

Les quatre premières lignes définissent uniquement la souveraineté par l'État ou le souverain. Ça ne définit pas ce qu'est la souveraineté. C'est juste une façon de dire l'État ou le souverain possède ça.

Mais ce n'est pas une définition de la souveraineté. Après, quel est le plus petit État possible ? C'est l'individu.

Donc aucune définition de la souveraineté ne peut, comme c'est le cas dans cette définition officielle, ne rien dire sur la souveraineté individuelle. L'autre chose, c'est l'objet.

[Intervenant 1] (1:05:14 - 1:05:20)
Je ne suis pas d'accord avec les individus comme État. Ça ne va pas. Peut-être deux.

Le plus petit, c'est deux individus.

[Intervenant 5] (1:05:21 - 1:05:44)
Ou deux. Ça me va. Deux, ça me va.

Deux, ça me va. Mais bon, je peux être deux dans ma tête. Bref.

Dans tous les cas, à mon avis, la définition devrait aborder le sujet de la souveraineté individuelle ou collective et sur quoi elle s'exerce. Quel est l'objet de la souveraineté ?

[Intervenant 1] (1:05:44 - 1:05:52)
Dans l'absolu, ça pose la question. Si tu dis la souveraineté, c'est le droit de décider. Tu n'as pas besoin de me dire sur quel sujet.

[Intervenant 5] (1:05:53 - 1:07:16)
Justement, ça pose la question de la propriété. Dans l'absolu, le plus petit État possible, c'est mon corps. Je n'ai pas envie qu'on me viole.

Je n'ai pas envie qu'on m'injecte un truc. C'est un petit État sur lequel, théoriquement, je dois être souverain. Et après, on veut aussi faire des souverainetés plus grandes, des souverainetés à 10%, des souverainetés à 80%.

Par rapport à l'anarchie, par rapport aux lois, par rapport au fait de la loi du plus fort ou du plus nombreux, on pourrait se dire, en fait, maintenant, on a la technologie pour inventer un État où on peut décider que certaines choses ne peuvent passer que si 90% des gens sont d'accord. Par exemple, moi, je pense probablement qu'on pourrait tomber d'accord sur le fait d'avoir des routes ou sur le fait d'avoir une centrale nucléaire. Aujourd'hui, c'est juste des exemples, je pense qu'il y a des trucs où on pourrait tomber d'accord à 70%, 80%, 90%.

Donc, voilà, je vais m'arrêter là, mais je voulais parler de cette importance de la souveraineté individuelle, parce que pour définir la souveraineté, on n'a pas besoin de parler de représentants. Ça, c'est des détails techniques, les représentants quand on parle de souveraineté. C'est réfléchir comment une souveraineté est-elle légitime, sur quoi, sur quel objet, et plusieurs niveaux de souveraineté qui vont s'opposer.

Voilà, j'arrête là.

[Intervenant 2] (1:07:16 - 1:07:47)
Merci Néo Futur, c'est très intéressant. On a trois degrés de souveraineté finalement auxquels on doit penser. On a la souveraineté nationale qui est celle qui nous est imposée aujourd'hui, la souveraineté populaire, celle qui devrait normalement dominer, puisque c'est celle qui doit faire démocratie, et puis il y a la souveraineté individuelle qui pose question dans un principe démocratique.

Etienne, je t'en prie, après on aura Stéphane et Vincent, et j'aurai ensuite quelques petites

choses à vous dire.

[Intervenant 1] (1:07:48 - 1:15:11)
C'est vrai que c'est une... On se rapproche de l'idéal de l'unanimité quand on décide, quand on réfléchit à l'idée de voter des lois, que les lois seraient votées à des majorités renforcées. Parce que c'est choquant que ce soit à 50, si ça l'est moins, si c'est à 90.

Mais ça l'est encore. Ça l'est encore. Je vous rappelle l'horreur que je vous avais décrite, qui a eu dans ma tête quand je me suis aperçu que après une propagande infernale, une propagande diabolique, je crois ni en Dieu ni en diable, je ne donne pas ces mots en caractère religieux, je veux juste dire que c'est très grave et très mal.

Après une propagande diabolique pendant deux ans, un an, la majorité de la population et probablement la majorité renforcée de la population, peut-être 70, peut-être 80% de la population, étaient... On avait l'impression qu'ils étaient prêts à me piquer de force, à m'injecter cette saloperie sur laquelle j'ai 35 ou 40 bouquins, j'ai 100 bouquins sur la corruption de la science médicale, sur les vaccins et sur les vaccins Covid, sur la crise Covid, ça va, il n'est pas question qu'on m'injecte cette merde et je vois bien qu'on n'est pas passé loin. Si on avait fait un RIC à l'époque, la population qui majoritairement certainement, 50% certainement, mais peut-être même 60, 70, ils m'auraient injecté de force, mais vraiment, il me semble que je vous l'avais dit, quand j'ai réfléchi à ça, quand j'ai pris conscience de ça, j'ai dit, mais si ça arrive, je ne suis plus démocrate, je ne peux...

Je suis démocrate, mais je veux rester vivant, donc si la démocratie consiste à donner à la majorité le droit de me tuer, je ne suis pas démocrate, donc je cherche des moyens d'interdire à une majorité, quelle qu'elle soit, même 90%, de tuer qui que ce soit, ou d'empoisonner qui que ce soit, et si vous voulez, dans ma réflexion, je suis dans une souveraineté qui serait limitée, limitée par des principes, parce qu'on y réfléchit comme on réfléchit aujourd'hui, en disant OK, il faut quand même qu'on prenne comme plausible, comme possible, un risque de désinformation telle de mensonges quotidiens tels que même 90%, donc à taux très élevé, serait capable d'arriver à décider de zigouiller certains citoyens, quelle que soit la raison, mais arrêtez, arrêtez, il ne faut pas, donc il nous faut des limites, et il faudrait que nous acceptions une loi de la majorité, mais qui serait sous contrainte, et si les contraintes n'existent plus, eh bien je ne suis plus citoyen, je ne suis plus démocrate, je ne fais plus partie de votre bande, il faut qu'il y ait un droit de sécession qui permette de se barrer quand les grands principes, comme le droit de ne pas être injecté de force, le droit de ne pas être traité de façon médicale de force, moi je ne veux pas de traitement psychiatrique, je ne veux pas aller en hôpital psychiatrique, je ne veux pas qu'on m'injecte, je ne veux pas qu'on me transfuse un sang pourri de gens qui sont devenus des usines à Spike, et donc il y a une série de, comme dit, comment s'appelle ce dernier qui a parlé, c'était Néo Futur, je ne veux pas être violé, je ne veux pas être tué, je ne veux pas être empoisonné, le plus petit état c'est mon corps sur lequel je suis souverain, il n'y a aucune majorité que je vais accepter qui va m'attenter à ma dignité, à mon intégrité. Et donc, si tu veux, même 90%, quand tu dis Khalil, ou non, ce n'est pas Khalil, c'était Néo Futur, je comprends que ça rassure, mais ce n'est pas totalement rassurant.

Alors, ce que dit Léo, Léo Giraud, qui est, comme vous le savez, un des humains que j'apprécie plus que tout dans la réflexion politique, c'est vraiment, j'adore discuter avec ce type, c'est un enchantement, lui me dit, mais tu plaisantes, il n'y a aucun risque qu'une décision aussi merdique que l'injection obligatoire se passe si on reprend les médias. Dans la Constitution, n'oublie pas qu'on reprend toute la Constitution et qu'on reprend les médias aux riches et donc les riches n'ont plus ce moyen de propagande que sont les médias, les médias

appartiennent à ceux qui y travaillent, si la gauche ou la droite manque d'un média, ou si les jeunes, les pauvres, les riches, si les gens manquent d'un média, ils peuvent le créer, mais on ne peut pas l'acheter, on rend les médias inaliénables, et à ce moment-là, tu vas voir, si tu as des institutions qui poussent à un vrai débat, qui protègent la liberté d'expression, qui protègent la controverse, qui protègent les opinions dissidentes, même si c'est des nazis, je sais bien que c'est le personnage conceptuel horrible, là il a dit que c'était bien des nazis, il faut leur donner la parole, et bien oui, parce que tu prends le cas extrême, alors que je n'ai pas envie du tout de les entendre, d'ailleurs je ne les écouterais pas, et puis ça va être très intéressant de les voir réfuter publiquement, de voir réfuter leurs soixantaines publiquement, mais il est très important que tous les points de vue puissent être défendus sans craindre la mort sociale. Écoutez bien, c'était le rôle de l'iségoria à Athènes il y a 2500 ans, l'iségoria c'était le droit de parole pour tous, à tout moment, et à tout propos, y compris contre la doxa, évidemment, sans perdre la vie.

Avant l'iségoria, avant la démocratie athénienne, quand tu prenais la parole contre la doxa, contre la pensée dominante, la pensée dominante du moment, tu pouvais y perdre la vie. Et c'est ça c'est un grand changement de la démocratie athénienne, la démocratie athénienne a protégé l'iségoria. Et ça, il nous le faut absolument, et Léo me dit, si on institue des organes de contrôle qui interdisent toute forme de censure, qui mettent en scène vraiment les conflits, c'est-à-dire qui donnent la parole, j'allais dire, surtout aux pensées dissidentes, tu vois, en fait, surtout à personne, mais à part égale aux opinions dissidentes, si on a ça, on n'aura jamais une population qui piquera les gens de force avec un poison, jamais.

Ça se saura que c'est un poison, et il n'y aura pas une majorité pour le... Et donc, Léo est beaucoup plus confiant et moins inquiet d'une majorité dingue qui se met à piquer de force et emprisonner ceux qu'il voulait, vous vous rendez compte, il voulait emprisonner ceux qu'il ne vaccinait pas. C'est un niveau de dinguerie qu'on a atteint dans cette bascule totalitaire des années 20, des années 2020, 2020, 2021, 2022, là, ce qu'on vit depuis 5 ans, et ça continue.

C'est vrai que ça fait réfléchir sur le plan des institutions dont nous avons besoin pour qu'une majorité ne puisse pas faire ça. Il faut y réfléchir.

[Intervenant 2] (1:15:12 - 1:15:54)
Oui, il faut répéter assez souvent que la démocratie n'est pas qu'un simple processus de votation, c'est un système d'organisation de société dans lequel les médias doivent être pluralistes, libres, d'expression, enfin, c'est des thèmes, encore une fois, que nous aborderons, bien sûr, en continu. Mais ce n'est pas simplement le fait de voter, parce qu'un peuple mal informé va voter mal, et effectivement faire n'importe quoi contre lui-même. Oui, bien sûr.

On a Stéphane, ensuite ce sera Vincent, Cyril, et puis moi j'avais quelques petites choses à apporter, et puis peut-être qu'on pourra passer sur un autre mot si on a suffisamment avancé sur la souveraineté. Stéphane, je t'en prie.

[Intervenant 3] (1:15:56 - 1:16:13)
Non, je vais passer mon tour, parce que je voulais rebondir sur ce que disait tout à l'heure Étienne, mais on est parti, je reviendrai quand on aura clôturé la première partie, donc faites-en de la parole. Ce ne sera pas opportun, et pas du tout bien placé. Du coup, c'est à Vincent.

[Intervenant 6] (1:16:16 - 1:17:10)
Waouh, je débarque comme ça, effectivement, j'avais pas prévu d'arriver si vite. Je vais me

faire l'avocat du diable, Étienne. Je me fais l'avocat du diable, volontairement, vous imaginez bien que ce n'est pas du tout ce que je pense.

J'en fiche, de toute façon, je me fais l'avocat du diable. Et s'il y avait véritablement une grosse pandémie, quelque chose d'absolument dramatique pour toute la population et tout ça, et qu'il faille absolument avoir des milices qui fassent des choses absolument dégueulasses pour sauvegarder l'humanité, et comment qu'on ferait ? Voilà, c'est un petit peu la bêtise de la pensée.

Vous avez bien compris que ce n'est pas du tout ma philosophie, mais il faut bien se mettre dans l'état d'esprit inverse.

[Intervenant 1] (1:17:10 - 1:17:44)
Alors Vincent, ça je pense que c'est de la rhétorique. Typiquement, c'est de la rhétorique. C'est une façon de présenter les choses qui nous pousse à opiner dans une direction sans voir que c'est une hypothèse tirée par les cheveux.

Quand on obtient la légalisation de la torture, on obtient, les gouvernements ont obtenu, américains d'abord et puis les autres ensuite, ont obtenu la légalisation de la torture, bordel, en montant...

[Intervenant 6] (1:17:44 - 1:17:46)
Ce n'est pas de ça dont je parlais.

[Intervenant 1] (1:17:46 - 1:19:03)
Si, si, tu vas voir, ils l'ont obtenu en disant imaginez qu'à New York il y ait un terroriste qui a mis une bombe et que New York va sauter et que on en a un de ces terroristes et il peut donner les noms, est-ce que vous êtes prêts à le torturer pour sauver New York ? Et là, tout le monde dit OK pour le torturer, mais bon sang, bon sang, c'est de la rhétorique ça, c'est des hypothèses d'école et tu ne peux pas organiser ta société sur des hystéries ou des hypothèses hystérisantes comme ça, ce n'est pas raisonnable du tout tu vas te faire... En fait c'est du terrorisme, tu vas présenter des choses comme ça, comme le diable le ferait quand tu fais l'avocat du diable mais tu n'as pas besoin, ils le font, en face, ils le font pour obtenir la restriction de toutes nos libertés ils utilisent cet argument ad nauseum dans les médias sans arrêt qu'ils font ça, c'est dégueulasse c'est de la rhétorique, c'est pas raisonnable du tout de faire ça, ça va nous jeter les uns contre les autres, ça va nous rendre apeurés et on va faire que des conneries, on va devenir des bêtes sauvages il ne faut pas faire ça.

[Intervenant 6] (1:19:03 - 1:20:52)
Est-ce que je peux me permettre une petite digression peut-être avec une demande au modérateur ? Oui vas-y Vincent, vas-y Je fais rapidement une digression parce qu'effectivement c'est quelque chose qui m'intéresse beaucoup et puis là je me retrouve face à un conflit avec je vous fais une parenthèse une aparté qui paraît intéressante dans le sens où la rhétorique me semble importante. Ma belle-soeur que j'ai vue ce week-end, qui vient d'avoir son enfant qui a son père qui est agriculteur, on discutait du projet de loi sur la femme-vie.

On change un tout petit peu de sujet mais vous allez voir ça va vite reprendre le truc. On parlait du sujet sur la femme-vie et moi je suis contre. Je suis contre philosophiquement, je n'aime pas ça.

C'est mon avis, point. Après chacun peut être pour ou contre. Par contre le projet de loi je

suis fondamentalement contre parce qu'en fait je trouve que c'est un pied dans la porte qui commence à ouvrir une boîte de Pandore.

C'est mon avis. Encore une fois, chacun peut avoir son avis. Et là je m'apercevais que ma belle-soeur qui disait plein de choses, à un moment donné j'ai réussi sans faire exprès je l'ai poussé jusqu'à dire, mais tu te rends compte, si les agriculteurs ils en ont marre de vivre ce qu'ils veulent, on a envie de ce projet de loi pour la femme-vie parce qu'ils ne peuvent plus rien faire.

Je ne sais pas si vous vous rendez compte, je vous jure que c'est vrai, je vous jure que c'est vrai. J'ai passé mon week-end avec ma belle-soeur que j'embrasse, que j'aime beaucoup et tout ça. Je vous jure que c'est vrai.

J'ai fait de la rhétorique un peu avec elle, j'ai essayé de parler de ça en disant mais tu te rends compte, ton père qui est agriculteur il dit oui mais au moins quand il en a marre au moins il ne va pas souffrir plus et il pourra faire ce qu'il veut.

[Intervenant 1] (1:20:53 - 1:20:54)
C'est fou de pas...

[Intervenant 6] (1:20:54 - 1:20:57)
Et on est sur la rhétorique ou pas ?

[Intervenant 1] (1:20:57 - 1:21:16)
Non. Non non là c'est pas la rhétorique c'est raté le cœur de ce qu'il y a à faire quoi. Parce que les agriculteurs se suicident un tous les deux jours parce que le néolibéralisme les a effacés volontairement.

[Intervenant 6] (1:21:16 - 1:21:22)
Ce qu'elle m'a répondu c'est mais tu attends une solution qui n'arrivera peut-être jamais.

[Intervenant 1] (1:21:22 - 1:21:59)
Mais parce qu'on ne s'en occupe pas parce que la belle-soeur, si gentille qu'elle soit, est inerte politiquement comme je l'étais moi-même il y a 20 ans c'est-à-dire qu'en fait l'inertie des citoyens, la paresse des citoyens, la paresse intellectuelle, politique des citoyens permet aux salauds, en l'occurrence aujourd'hui c'est les néolibéraux, hier c'était les nazis bon là aujourd'hui c'est encore les nazis d'ailleurs l'Union Européenne est farcie de nazis on nous rebat les oreilles du mot nazi comme si c'était plus jamais ça sans nous rappeler qu'ils sont partout, l'Allemagne a perdu mais pas les nazis, les nazis l'ont gagné sans raison

[Intervenant 6] (1:22:01 - 1:22:14)
Etienne, désolé je la défends juste une seconde elle n'est absolument pas passive elle est proactive elle est vraiment proactive, elle est toujours comme ça, mais elle a vraiment ça dans l'âme, et c'est vraiment

[Intervenant 1] (1:22:14 - 1:22:17)
Mais pourquoi je ne te bats pas contre l'Union Européenne ?

[Intervenant 6] (1:22:17 - 1:22:39)
C'est l'Union Européenne qui nous tue ! Elle se bat au quotidien je veux dire, elle est prof elle est prof, elle vient de devenir prof mon beau-frère qui est le frère de ma femme en fait, lui il est sur les chantiers, il travaille au quotidien il est complètement contre l'Union Européenne Et

c'est ça alors

[Intervenant 1] (1:22:39 - 1:23:26)
c'est une autre question je me demande si vous n'êtes pas l'avocat du diable parce que quand on est prof, on fait ça souvent c'est à dire que pour l'intérêt de la conversation quand il y a un point de vue qui est en train d'être émis, c'est intéressant c'est vraiment parce que c'est important, l'avocat du diable c'était une institution de l'inquisition qui était un grand progrès par rapport à la violence et à la barbarie arbitraire qui régnait avant, quand on se fait l'avocat du diable, on se lance à une vraie discussion, et on le fait en toute matière, et c'est possible qu'elle ait fait ça en fait votre belle-sœur, c'est à dire qu'en fait elle ait dit, et quand même on peut on l'aide dans l'état actuel Et toi, si c'est juste pour se faire l'avocat du diable c'est moins grave, parce que sinon c'est pas croyable

[Intervenant 6] (1:23:26 - 1:25:19)
Non je t'assure franchement j'ai été subjugué moi-même je la connais c'était pas juste l'avocat du diable elle est vraiment convaincue par la chose et mon beau-frère, et ma femme qui est pas loin, qui est à côté qui me dit, mais moi je suis toujours pour et j'arrive pas à comprendre je passe pas le message et en même temps c'est pas un message, je sais pas d'endocriner des gens mais je n'arrive pas à faire passer comment je n'arrive pas à faire passer cette idée là que l'euthanasie ce que j'appelle l'euthanasie, c'est mon avis mais ce que j'appelle l'euthanasie il faut pas le légiférer parce que c'est dangereux de légiférer sur quelque chose, et donc de rendre légal quelque chose, parce que du coup une fois que la loi est créée, c'est fini c'est foutu, c'est un pied dans la porte moi je suis plutôt pour qu'on empêche de faire venir des pieds dans la porte ce que je veux dire c'est que je n'arrive pas à je comprends que les gens soient contre, mais je n'arrive pas à les faire changer d'avis, mais j'ai du mal à débattre, et du coup comment on peut débattre sur le sur la la souveraineté de la France et commencer à faire comprendre aux gens ok si on transforme les francs les euros en francs, vous allez perdre une certaine valeur de votre argent, et que tous mes voisins me répondent oui mais moi j'ai une maison qui vaut 400 000 euros je veux garder 400 000 euros mais je dis mais tu aurais une maison qui vaut 400 000 euros oui mais elle ne vaudra plus 400 000 euros dans l'Europe je dis mais tu vas la vendre à des européens ou tu vas la vendre à des français les gens n'arrivent pas à voir la perspective des choses oui mais là

[Intervenant 2] (1:25:19 - 1:25:38)
on va un petit peu plus loin que le sujet de ce soir encore une fois, parce que là on aborde carrément la nature humaine, qui est que c'est pas parce qu'on débat qu'on tombe forcément en accord c'est pas parce qu'on échange que on échange véritablement nos visions, nos perspectives ça prend du temps, c'est comme cela, mais en tout cas merci pour

[Intervenant 6] (1:25:38 - 1:25:38)
excusez moi je dégraissais

[Intervenant 1] (1:25:38 - 1:26:06)
c'est vrai quand même qu'un souverain collectif va devoir faire face à cette difficulté insurmontable quasiment de la diversité des opinions de nos intérêts qui sont contradictoires, on n'est pas d'accord on n'est pas d'accord du tout sur plein de points et quand on parle de souveraineté collective, on va avoir à faire littéralement cette contradiction on parle d'une souveraineté alors que nous ne sommes pas d'accord

[Intervenant 2] (1:26:06 - 1:26:26)
Oui, et justement j'y reviendrai parce que ça fait partie des propos que j'ai noté et sur lesquels j'aimerais revenir dans tous les échanges qui ont pu avoir lieu Il y a Marc qui en tant

qu'hôte n'a pas encore pris la parole, il lève la main donc je vais lui passer la parole de suite ensuite on aura Cyril et puis je reprendrai la parole avant Néo Vas-y Marc, bonsoir d'ailleurs

[Intervenant 9] (1:26:26 - 1:27:11)
Oui, bonsoir à tous C'est un peu dans la continuité de ce que je voulais dire, je voulais parler du cas où on a par exemple une partie de la population qui veut faire sécession, imaginons la Corse quand on parle de souveraineté du peuple on a direct l'idée qu'on peut se retourner contre une section du peuple en fait qui a son identité propre, sa communauté de culture on va dire son destin et qui voudrait suivre son propre chemin et qui du coup n'aurait pas sa souveraineté elle c'est très lié finalement à la définition de peuple, alors je sais que c'est un mot qui a déjà été étudié mais en tout cas ça se définit ensemble, c'est une histoire de souveraineté et de peuple

[Intervenant 1] (1:27:11 - 1:27:17)
Oui, et pour moi le droit de sécession il va de soi il pose des problèmes mais il va de soi

[Intervenant 9] (1:27:18 - 1:27:19)
si la Corse

[Intervenant 1] (1:27:19 - 1:28:21)
veut être indépendante mais c'est la majorité des Corses enfin en tout cas c'est eux qui décident mais à mon avis il faut pouvoir faire sécession le problème auquel je me confronte et j'ai pas de solution c'est que l'expérience des sécessionnistes c'est que ceux qui font sécession c'est toujours les plus riches pratiquement c'est la région une de France qui veut faire sécession c'est la Catalogne qui veut faire sécession c'est la Lombardie au nord de l'Italie qui veut faire sécession c'est les plus riches c'est les riches qui veulent faire sécession ils s'enrichissent en profitant de la communauté, très souvent en profitant de la largesse de l'état qu'ils ont réussi à corrompre et une fois qu'ils sont montés à l'échelle ils retirent l'échelle ils se barrent alors ça pose problème il faudrait pouvoir dire aux sécessionnistes ok vous vous barrez mais vous laissez le territoire vous laissez les propriétaires vous devenez étrangers ok mais il faut vous pouvez pas partir avec le territoire

[Intervenant 2] (1:28:24 - 1:28:55)
merci pour la réponse donc c'est vrai que la question qu'apportait Marc elle est surtout dans la nécessité d'un point de vue lexical constituant de faire le lien entre la souveraineté et justement le peuple en soi puisque dans la définition de souveraineté on précise que c'est le peuple qui est souverain du coup il faut bien là aussi revenir à la définition que nous avons donnée préalablement au mot peuple si c'est bon pour toi Marc on va passer la parole

[Intervenant 8] (1:28:55 - 1:29:59)
à Cyril oui je voulais revenir sur une chose que nous a enseigné Étienne d'ailleurs parce que pour moi l'atelier lexical c'est un peu comme un atelier constituant c'est à dire que on est là pour raisonner dans une constitution ou un régime de vraie démocratie ou de définir la vraie démocratie et donc de penser les mots autour des autres mots et d'un système global donc je rejoins vraiment Léo Giraud sur ce point là sur le fait d'être serein quant au fait que la souveraineté populaire pourrait violer la souveraineté individuelle je suis confiant aussi sur le fait que quand dans un système où on a le contrôle des médias où les gens peuvent s'exprimer on est dans une vraie démocratie je crains moins la dictature entre guillemets ça n'existe pas je fais exprès comme l'avocat du diable de la souveraineté du peuple sur la souveraineté individuelle et peut-être question est-ce qu'il ne faudrait pas définir des gardes-fous de la souveraineté individuelle oui

[Intervenant 1] (1:29:59 - 1:31:59)
peut-être mais gardes-fous je dis oui parce que je suis ouvert à toutes les questions mais pour moi garde-fous c'est un mot qu'utilisent nos maîtres pour se protéger de nous les fous pour eux c'est nous et donc quand il disait garde-fous pour le référendum par exemple c'est pour nous interdire de voter les doigts dont eux n'ont pas envie alors garde-fous donc après ça une fois que cette précaution est dite garde-fous de la souveraineté individuelle précisément comme je disais tout à l'heure l'idée d'une constitution c'est passer ensemble un contrat social de telle sorte à créer une puissance publique par construction c'est pour ça qu'on le fait par construction est plus forte que le plus fort d'entre nous c'est à dire que ce plus fort va avoir quelque chose à craindre et donc sa souveraineté individuelle de très fort va être contrainte par une puissance publique que nous avons voulue pour ça pour limiter sa souveraineté individuelle parce que toutes les souverainetés individuelles ne sont pas aussi dangereuses les unes que les autres il y en a qui sont plus dangereuses je pense que les riches sont le plus grand danger pour l'humanité je pense que la grande richesse rend fou comme le grand pouvoir rend fou donc nous devrions former nos enfants et nous former nous-mêmes à être très vigilants par rapport à toutes les formes d'accumulation de la richesse et du pouvoir on devrait rendre médiocre toutes les richesses et tous les pouvoirs médiocre ça veut dire moyen pas excessif Rousseau le disait déjà on devrait instituer la médiocrité et empêcher les inégalités les grandes inégalités Merci Cyril

[Intervenant 2] (1:31:59 - 1:33:11)
pour la précision et d'ailleurs moi je vais continuer un petit peu dans ce sens avant de revenir justement sur cette question de souveraineté individuelle qui pourrait s'opposer à la souveraineté populaire je voulais revenir sur ce qui a été abordé parce qu'encore une fois on est sur des ateliers constituant lexicaux et donc il est très important de se pencher sur ce terme là la lexicalité est quelque chose qu'on essaie de travailler justement et on l'a déjà abordé parce qu'effectivement le terme de représentant en fait c'est ce qu'on appelle un énantiosème c'est à dire que c'est un mot qui est polysémique mais dont les sens sont opposés, ce qu'on appelle aussi un auto-antonyme il y en a de nombreux par exemple vous avez le verbe louer puisque soit vous êtes le locataire de l'appartement donc vous le louez, soit vous êtes celui qui loue le logement à quelqu'un et vous le louez également il y a plein de termes comme cela, vous avez justement le prestataire, l'hôte et donc bien entendu le représentant et c'est là où nous devons faire très attention quand nous définissons les choses donc ça c'était une petite

[Intervenant 1] (1:33:12 - 1:33:17)
comment ça s'appelle le mot polysémique alors il y a

[Intervenant 2] (1:33:17 - 1:33:25)
deux définitions, il y a auto-antonyme qui est très simple forcément tout est dans la définition et sinon c'est énantiosème

[Intervenant 1] (1:33:25 - 1:33:28)
ça s'écrit comment ça ?

[Intervenant 2] (1:33:29 - 1:33:31)
énantiosème é-n

[Intervenant 1] (1:33:31 - 1:33:32)
a-n

[Intervenant 2] (1:33:33 - 1:33:36)

é-thiosème du grec opposé je pense

[Intervenant 1] (1:33:37 - 1:33:45)
sens d'accord il faut que je regarde ça, c'est marrant, c'est bien, c'est intéressant ça c'est rigolo

[Intervenant 2] (1:33:46 - 1:36:34)
donc et par exemple quand on parle de l'Etat, et d'ailleurs ça c'était pour revenir sur ce qu'avait dit Néo Futur quand il disait que l'Etat peut être un individu en tant que tel et bien il y a des théories lexicales qui disent que oui en soi, pourquoi ?

Parce que l'Etat avec un E majuscule c'est l'Etat tel que nous, nous le pensons et dont on en parle ici, c'est-à-dire le regroupement de personnes sur un territoire et avec une organisation mais quand on parle de l'Etat d'un individu, son Etat avec un E minuscule, c'est bien l'entité de la personne donc c'est là aussi où il faut faire très attention au sens des mots et ensuite je voulais revenir à ce qu'on a abordé par le prisme de ton ami qui veut faire valoir sa souveraineté individuelle face à une souveraineté populaire, sans forcément qu'elle soit nationale ça m'a fait penser quand même à une forme ça m'a fait penser à une vidéo de Monsieur Phi, pour ceux qui connaissent la chaîne Youtube, où il abordait Diogène et donc le cynisme d'un point de vue philosophique le cynisme de Diogène qui consiste à finalement comment dire mettre les normes naturelles au-dessus de tout, c'est-à-dire qu'il n'existe pas de normes morales ou de nécessité de se mettre en conformité avec la morale des autres ce qui est important, c'est de se fier à ce qu'on estime être l'ordre naturel des choses et dans la vidéo, on voit Diogène qui se palpe l'entrejambe pendant qu'il est interviewé parce que pour lui, en tant qu'animal humain, c'est normal de se faire du plaisir quand il en a l'envie et donc ce cynisme mène forcément au nihilisme le nihilisme qui est le fait de vouloir aller au bout de l'anarchisme et donc de déstructurer au maximum le système Pourquoi ?

Parce que si effectivement ma souveraineté individuelle doit primer sur ma souveraineté qui m'a imposé la souveraineté populaire quid des personnes qui veulent faire exactement ce qu'ils veulent même si c'est au détriment de la sensibilité de l'autre ou de l'intérêt de l'autre C'est là où il faut faire très attention à cette idée d'opposer la souveraineté populaire à la souveraineté individuelle parce que si effectivement l'individu doit être protégé face à la souveraineté populaire je pense que laisser valoir la souveraineté individuelle face à une souveraineté populaire ça peut être extrêmement dangereux d'ailleurs c'est un petit peu ce que les néolibéraux actuels tentent de faire sur certains prismes

[Intervenant 1] (1:36:34 - 1:36:36)
et donc

[Intervenant 2] (1:36:36 - 1:37:13)
voilà, et donc il faut faire très attention à ça parce que ça permettrait beaucoup de dérives et c'est là encore une fois où on revient à cette fameuse opposition entre l'anomie et l'anarchie pour moi l'anarchie c'est le fait que tout le monde soit au même niveau de nécessité de respecter les lois il n'y a pas justement de capacité à faire sécession dans un principe anarchique puisqu'il n'y a ni dominant ni dominé et ensuite effectivement il faut penser la protection de l'individu dans un système où la souveraineté est populaire voilà c'était simplement ce que j'avais à t'apporter.

[Intervenant 1] (1:37:13 - 1:40:42)
Oui tout à fait c'est très intéressant et il faut à mon avis rapprocher le point de vue de Diochène avec celui de Sade qui est adoré par les bourgeois et par les libertariens et tous

ceux qui contestent l'État Sade c'était ma force et mon droit c'est je m'autorise tout, est-ce que vous avez vu des animaux être gentils est-ce que vous avez vu des animaux être avoir des remords, des regrets et en fait c'est terrible enfin c'est difficile d'avoir ces conversations-là avec Dominique parce que il y a des arguments très forts qui légitiment la défense de la souveraineté individuelle par rapport à un État qui devient totalitaire, arbitraire, hors contrôle c'est très légitime je trouve et ce qui m'intéresse chez les libertariens c'est que dans le monde que nous vivons aujourd'hui qui est un monde où l'État devient omniprésent devient totalitaire, devient surveillant, en fait il a été pris il a été capturé en fait l'État par les marchands, les grands marchands et notamment les plus riches des marchands qui sont les marchands d'argent, les banquiers et donc l'État a été capturé par une poignée de malfaiteurs en bande grâce à l'élection à mon avis c'est grâce à l'élection c'est ça à la fois le cœur du problème et le cœur de la solution mais face à un État qui devient totalitaire les libertariens qui me sont si étrangers dans leur projet de société séduisent beaucoup parce qu'ils sont un autre ressort de résistance à la folie étatique qui grandit moi je cherche un État mais qui soit sous contrôle citoyen permanent et vous avez vu dans la définition de l'État je vous ai dit la puissance publique à tout moment grâce aux différentes institutions de contrôle l'État doit craindre le pouvoir populaire tous les agents de l'État doivent craindre le pouvoir populaire et ça si on arrive à l'instituer on n'a plus peur de l'État l'État ne va pas nous surveiller il ne pourra pas nous surveiller c'est nous qui allons le surveiller et si tu veux les libertariens ils sont sensibles à ce que je dis là donc il y a une cause commune j'ai dit un point commun ici nous avons une cause commune avec des gens très différents pour s'opposer à un État dont nous n'avons pas su limiter la croissance qui est comme un cancer là il y a une métastase de la domination arbitraire dans notre société qui vient de notre indifférence totale au processus constituant c'est fou les humains ils s'en foutent ils s'en contre-tartinent et ça donne un résultat terrifiant les libertariens quand ils disent je ne veux pas d'État je veux la loi du plus fort en s'inspirant de Sade ils sont à la fois très très loin de ce que je défends comme société et en même temps il faut comprendre qu'ils sont utiles comme un ressort de rappel un ressort de résistance

[Intervenant 2] (1:40:43 - 1:40:48)
ils déplacent la fenêtre d'Overton dans un sens qui nous est plutôt favorable

[Intervenant 8] (1:40:48 - 1:40:49)
oui

[Intervenant 2] (1:40:51 - 1:41:06)
merci Étienne on va donc maintenant écouter de nouveaux intervenants qui n'ont pas encore parlé on a Magali, ensuite on aura Christophe et ensuite on reprendra avec Néo Futur et Vincent Magali, bonsoir ravi de t'entendre

[Intervenant 10] (1:41:06 - 1:42:34)
bonsoir à tous bonsoir monsieur Étienne Chouard moi ma question va être très rapide est-ce que vous envisagez éventuellement une souveraineté plutôt départementale puisque la souveraineté nationale je vais juste donner un exemple par rapport aux agriculteurs si on doit envisager ce que vous avez proposé au début du space un collège de personnes tirées au sort je suis je suis convaincue que les personnes qui sont les plus à même de comprendre une souveraineté départementale ou de région sont les personnes les plus concernées c'est à dire par exemple dans le cadre des agriculteurs, est-ce qu'il ne faudrait pas donner à chaque souveraineté la priorité de la loi en vigueur ou de l'espace de vote qu'on voudrait donner dans cette problématique par exemple merci

[Intervenant 1] (1:42:34 - 1:45:53)

je ne suis pas sûr d'avoir tout compris mais je vais vous dire ce que m'évoquent vos phrases non seulement j'envisage une souveraineté départementale mais pour moi c'est pas assez petit la première des souverainetés elle va être locale, municipale petite, peut-être même plus petite encore que municipale, de quartier il me semble que la démocratie est un régime de liberté sous contrôle citoyen avec des représentants sous contrôle citoyen, ça va s'instituer d'abord à petite échelle commune par commune, nous allons libérer nos communes, nous allons écrire la constitution de la commune libre de trifouiller les écrevisses et puis de sa voisine nous allons libérer les communes du joug de la centralisation étatique totalitaire actuelle et ensuite nous allons faire une fédération de communes c'est comme ça que j'imagine que l'avenir pourrait se dérouler de façon raisonnable, non utopique réaliste je ne sais pas quand ça se fera mais à mon avis c'est comme ça que ça pourrait se faire nous établirions une souveraineté d'abord locale à toute petite échelle puis un peu plus grande échelle départementale puis régionale, puis nationale puis européenne, puis donc continentale, puis mondiale à mon avis si on part du bas, on peut très bien composer de proche en proche par le jeu de la fédération ou plutôt de la confédération puisque la fédération respecte mal les identités fédérées la fédération en fait domine beaucoup alors que la confédération respecte mieux les états en tout cas les états confédérés donc c'est la confédération de communes libres qui devrait nous permettre de nous émanciper pour de vrai par contre quand vous dites vous cherchez à représenter le point de vue des agriculteurs en changeant le niveau de la souveraineté en devinant que peut-être si on établit les lois à plus petite échelle on aura plus d'agriculteurs capables de défendre leur point de vue malheureusement ils sont devenus tellement peu nombreux on les a tellement maltraités on les a tellement martyrisés on les a tellement précarisés et finalement asservis et finalement désespérés au point qu'ils se tuent eux-mêmes et au point que notre pays qui était un des premiers exportateurs mondiaux est devenu, nous ne sommes plus autosuffisants alimentaires nous devons importer ce dont nous avons besoin pour nous nourrir il faut voir le niveau de la régression que nous imposent les marchands avec leur libre-échange et avec leur néolibéralisme les marchands sont une engence on a peut-être besoin des marchands mais le fait qu'ils aient accédé au pouvoir au 18ème siècle pendant la révolution bourgeoise partout sur Terre l'élection a permis aux marchands et notamment aux marchands d'argent mais à tous les marchands, les grands marchands, les multinationales l'élection a permis aux marchands d'accéder au pouvoir c'est cancérigène c'est l'humanité à attraper un cancer c'est affreux, je ne sais pas comment on va s'en sortir

[Intervenant 2] (1:45:55 - 1:46:07)
en reprenant la base on va essayer Christophe merci Magali pour ton intervention et bonsoir Christophe salut Christophe

[Intervenant 4] (1:46:08 - 1:46:40)
bonsoir à tous bonsoir Etienne j'ai pas pu intervenir plus tôt parce que je vous ai écouté par moments mais j'avais une autre occupation le débat je le trouve très intéressant puisque d'après ce que j'ai compris il y a en tout cas un des débats qui tourne autour de les droits de l'homme versus les droits du peuple c'est à dire le droit individuel par rapport aux droits collectifs

[Intervenant 2] (1:46:40 - 1:47:17)
alors pour te repréciser très vite on est encore une fois dans un atelier constitution lexical et donc on cherche à définir le mot souveraineté donc Etienne nous a proposé sa définition de son lexique constituant et donc on travaille sur cette question lexicale de définir le mot de souveraineté et effectivement se sont opposés en quelque sorte dans cette réflexion et ce travail la souveraineté individuelle ce que tu peux appeler le droit de l'homme à la souveraineté populaire qui est en fait le droit à la population dans un principe démocratique

je t'en prie

[Intervenant 4] (1:47:19 - 1:47:50)
ok donc moi je voulais axer vraiment sur ce point là alors plutôt que la souveraineté populaire la souveraineté du peuple populaire ça comment dire c'est pas le même mot que peuple le peuple il y a quelque chose d'unitaire populaire c'est un adjectif bref après là je je mesquine un peu mais donc voilà oui Etienne vas-y

[Intervenant 1] (1:47:50 - 1:48:13)
tu fais subir un traitement que la morale rétrouve là parce que c'est pareil ça va être difficile d'avoir de montrer la différence qu'est-ce que c'est la différence la souveraineté du peuple pour moi c'est pareil

[Intervenant 3] (1:48:13 - 1:48:14)
qu'est-ce que je rate

[Intervenant 4] (1:48:14 - 1:49:46)
alors ça sous-entend que il y a une ça sous-entend que le peuple est un objet en lui-même c'est-à-dire il est composé d'individus mais le peuple a une histoire a une volonté et surtout une des volontés qu'il a généralement il y a peu de sociétés qui n'ont pas cette volonté c'est la volonté de perdurer un peuple a généralement la volonté de perdurer et cette volonté de perdurer oblige à ce que l'individu doit se plier à des règles en société parce que entre guillemets la morale réprouve alors n'importe quelle morale mais la morale de l'époque ou du temps ou de ce peuple réprouve des choses et ce peuple tient à garder certaines certaines lignes directrices ou certains tabous peu importe le peuple d'ailleurs et c'est là où il y a une opposition entre l'individu qui peut vouloir faire tout et n'importe quoi je me déplace tout nu dans un lieu public et puis le peuple au sens de la société mais je préfère le mot peuple au mot société lui pense que c'est une mauvaise idée de se déplacer tout nu et voudra l'interdire

[Intervenant 1] (1:49:46 - 1:49:59)
mais ça va être pareil sur la souveraineté populaire la souveraineté populaire va estimer probablement que c'est une mauvaise idée de se balader tout nu devant les enfants par exemple et puis la souveraineté du peuple décidera la même chose

[Intervenant 4] (1:50:00 - 1:50:35)
je ne veux pas pinailler sur le mot pour moi il y a je ne veux pas pinailler sur le mot a priori toi tu le comprends comme... bref moi je trouve que peuple c'est un mot légèrement différent mais c'est différent mais vraiment je ne veux pas qu'on reste là dessus c'était pas ça l'idée l'idée c'est d'amener le droit à perdurer donc tu appelais ça comment la souveraineté alors moi je parle du droit du peuple plutôt que de la souveraineté parce qu'on parle des droits de l'homme parce que tout à l'heure Etienne tu as dit

[Intervenant 2] (1:50:35 - 1:50:41)
Chris tu m'autorises une micro Fred je suis désolé parce qu'il y a beaucoup de gens

[Intervenant 4] (1:50:41 - 1:50:44)
on va perdre le sujet c'est une bonne réflexion

[Intervenant 2] (1:50:44 - 1:50:55)
je suis vraiment désolé Fred mais on ne peut pas se permettre ça vas-y Christophe je te laisse finir parce qu'il y a beaucoup de monde derrière vas-y Christophe

[Intervenant 4] (1:50:55 - 1:51:08)
oui parce que tout à l'heure tu as abordé Etienne le fait que si le peuple décidait mal alors tu n'étais plus d'accord

[Intervenant 1] (1:51:08 - 1:51:12)
je ne veux pas qu'il me tue oui oui voilà

[Intervenant 4] (1:51:12 - 1:51:30)
mais ça pourrait oui et du coup tu disais qu'il faudrait instaurer une règle donc tu disais il faut une démocratie on s'entend bien là dessus mais il faudrait une règle supérieure qui interdit au peuple de voter certaines choses

[Intervenant 1] (1:51:30 - 1:52:18)
les horreurs oui oui on le dirait une fois à l'avance on dirait au début il y a des choses qu'il ne faut pas qu'une majorité puisse faire moi c'est l'exemple de la vaccination obligatoire qui m'a enfin réveillé à quelque chose qu'on me disait depuis longtemps et que je prenais comme des arguments de bourgeois qui ne veulent pas la démocratie et qui me disent le peuple va décider des horreurs donc il ne faut pas lui donner le pouvoir et je disais bon ça c'est une résistance mais avec la vaccination j'ai bien vu qu'une majorité trompée par des médias de merde mais trompée et quand même convaincue qu'elle allait bien faire était prête à m'empoisonner de force ah bah putain moi ça m'a fait

[Intervenant 6] (1:52:19 - 1:52:20)
changer ça

[Intervenant 4] (1:52:20 - 1:52:38)
bah oui mais en l'occurrence l'oligarchie a fait la même chose tu vois donc oui ça peut arriver mais l'oligarchie présente en France a fait la même chose elle t'a obligé à vouloir te faire vacciner alors elle te l'a pas fait de force mais elle t'a privé de déplacement

[Intervenant 1] (1:52:39 - 1:52:42)
un excès en justifie pas un autre non mais c'est pas ça

[Intervenant 4] (1:52:45 - 1:52:54)
ok le problème c'est qui est légitime pour fixer des limites qui est légitime pour écrire les nouveaux droits de l'homme les nouveaux

[Intervenant 1] (1:52:55 - 1:54:06)
il me semble que nous sommes légitimes nous au départ et je pense que la qualité des ateliers de constitution que je fais depuis 20 ans me montre que nous sommes capables de comment on le fait en ce moment de réfléchir à l'avance sur la façon de dire ce que nous ne voulons pas qu'aucune majorité ne puisse faire nous sommes capables de le prévoir à l'avance et c'est bizarre parce que souvent je t'entends pester contre les droits de l'homme parce que tu les opposes et tu vois leur instrumentalisation à mauvais escient, malveillante et on dirait que tu confies les droits de l'homme alors que moi quand je dis les droits de l'homme, à part le droit de propriété c'est vrai que c'est une merde mais à part ça, je les trouve excellemment formulés, c'est ça que je cherche à faire, je cherche à exprimer comme ça des droits de façon si pure que ça va tenir dans le temps, c'est à dire que ça s'applique partout, ça marche bien je trouve que les droits de l'homme sont bien formulés pour nous protéger contre les abus d'une majorité contre la folie d'une majorité une majorité qui tient folle

[Intervenant 4] (1:54:06 - 1:54:11)

Oui mais moi dans les droits de l'homme de 1793

[Intervenant 1] (1:54:12 - 1:54:13)
je crois que c'est l'article

[Intervenant 4] (1:54:14 - 1:54:16)
13 1793

[Intervenant 1] (1:54:17 - 1:54:18)
Voilà

[Intervenant 4] (1:54:18 - 1:54:35)
mais il y a un article qui est très important alors je ne l'ai plus au mot près mais non c'est le 27-29 c'est Aucune génération ne peut aliéner à ses lois la génération précédente assujettie

[Intervenant 1] (1:54:37 - 1:54:37)
Voilà

[Intervenant 4] (1:54:37 - 1:54:55)
et donc une génération qui écrit les droits de l'homme ne peut pas demain aliéner la génération suivante aux droits de l'homme écrits hier parce que les droits de l'homme voilà et donc c'est vraiment un problème

[Intervenant 1] (1:54:56 - 1:56:11)
Non, je crois pas, je vais te dire pourquoi je suis d'accord avec ça c'est une des plus belles pensées, je l'ai imprimée et elle est sur mon bureau, elle est affichée je l'ai sous les yeux tout le temps une génération ne peut pas assujettir à ses lois les générations futures, mais par contre ce qu'on peut faire et à mon avis c'est ça qu'ont fait les gens des droits de l'homme et ça a bien marché c'est qu'on peut attirer l'attention des enfants qui vont venir sur un problème repéré par les humains qui les ont précédés pour qu'ils y réfléchissent à leur tour et à mon avis si on fait ça les enfants de demain comme enseignés prévenus par leurs parents par leurs aïeux par les vieux sages qu'ils ont précédés vont obtenir les mêmes causes vont produire les mêmes effets c'est un raisonnement logique de survie il parlait de perdurer dans son être il s'agit de ça il s'agit de ne pas se laisser détruire et c'est universellement c'est pas un individu, c'est tout le monde nous avons un intérêt à perdurer les mêmes causes produisant les mêmes effets alertés par nos déclarations nos enfants écriront la même chose ou quasiment

[Intervenant 4] (1:56:12 - 1:56:20)
non parce que tu sais qu'il y a 15 versions des droits de l'homme différents qui ont été écrites depuis 1789 à chaque fois on ne place pas la virgule au même endroit

[Intervenant 1] (1:56:21 - 1:56:23)
mais elles se ressemblent tu vois bien quand même

[Intervenant 4] (1:56:24 - 1:56:27)
non non non il y a des choses

[Intervenant 1] (1:56:29 - 1:56:38)
sur l'essentiel il n'y a pas de différence enfin bon il me semble sur l'essentiel je trouve que les déclarations sont assez belles

[Intervenant 4] (1:56:38 - 1:56:44)
mais généralement les déclarations des droits de l'homme sont des intentions et ne sont pas praticables dans le droit positif

[Intervenant 1] (1:56:45 - 1:57:40)
c'est pas qu'elles ne sont pas praticables c'est qu'elles ne sont pas pratiquées et ça je le dis souvent je ne sais pas ce que tu en penses d'ailleurs ça m'intéresse ce que tu me dis il me semble qu'à chaque fois quand on est constituant on écrit des articles de constitution on écrit des grands principes à chaque fois que vous écrivez un grand principe avant de passer au principe suivant il faut que vous instituiez l'organe qui va être dédié au respect du principe que vous venez d'instituer il faut que vous prévoyiez une déclaration des droits de l'homme il faut que vous prévoyiez la chambre de contrôle du respect des droits de l'homme et que vous lui donniez un pouvoir un pouvoir de coercition un pouvoir de surveillance et de justice parce que si vous ne vous occupez pas de ça si vous faites que proclamer le droit et que vous ne vous donnez pas les moyens de faire respecter ce droit il sera piétiné comme un paillasson

[Intervenant 4] (1:57:41 - 1:57:43)
c'est pas ça mon problème

[Intervenant 1] (1:57:43 - 1:57:46)
on a oublié de se donner les moyens

[Intervenant 4] (1:57:46 - 1:58:42)
c'est pas mon problème c'est pas le respect des droits de l'homme qui me pose problème c'est le fait d'écrire des souhaits et qu'on se rend compte plus tard que ces souhaits n'ont aucun sens ou n'abordent mal un problème par exemple je vais te prendre la plus belle phrase de la DDHC 1789 l'article 1 tous les hommes naissent libres et égaux en droits qui peut être contre ça ? qui peut trouver que...

moi j'ai découvert que j'étais contre ça parce que tous les citoyens naissent libres et égaux en droits pas tous les hommes parce que dans un pays tous les hommes n'ont pas les mêmes droits que les citoyens l'étranger n'a pas le même droit que les citoyens et quand ils ont écrit ça en 1789 ils n'ont pas pensé aux répercussions que ça pourrait avoir dans le monde physique d'ailleurs ça s'appelle une déclaration et pas une loi

[Intervenant 1] (1:58:42 - 1:58:51)
mais tu me donnes la solution en même temps que les problèmes là non ? si tu rechanges un citoyen en homme ou humain bah t'as réglé le problème non ?

[Intervenant 4] (1:58:51 - 1:59:55)
ta déclaration elle est mieux c'est d'accord avec l'objection mais tu m'as donné la solution en même temps mais lorsque le problème se pose est-ce que c'est le peuple qui rencontre le problème qui dit maintenant il faut changer ce texte ? ou est-ce qu'on dit ce texte c'était une barrière à la... comment on appelle ça le peuple en colère bon bref ils ont donné un mot pour bref la foule le pouvoir le pouvoir de la foule donc si on écrit un texte pour se protéger du pouvoir de la foule le jour où on rencontre le problème pour de vrai et que ça n'est pas une foule en fait les gens ils ont vraiment peur peut-être qu'ils feront une erreur mais tu peux pas en fait utiliser un texte écrit en temps de paix ou en temps de douceur ou en temps où le problème n'est pas là et dire désormais ce problème va gouverner les humains et ce problème mais ce principe est un garde-fou en fait il devient un boulet

[Intervenant 1] (1:59:56 - 2:01:48)
alors oui et non je suis d'accord avec ça tu as raison un boulet peut-être mais quand même avoir des institutions qui nous obligent à réfléchir qui décident pas à notre place à l'avance d'accord les générations futures d'accord mais quand même on se dit on va prendre le temps si on modifie la constitution on peut pas le faire vite on va prendre le temps il faut qu'il y ait des débats il faut que les gens qui sont pas d'accord puissent le dire on veut voir les controverses on veut voir les gens s'empailler sur ce sujet et il faut que ça prenne du temps ça pardon j'ai éternué ça devrait nous éviter de faire beaucoup de bêtises simplement nous donner le temps de discuter avoir des institutions qui nous interdisent d'aller vite qui interdisent aux puissants de nous inquiéter qui interdisent aux puissants à nos représentants de nous mentir il y a quand même une série d'institutions qui devraient nous éviter beaucoup d'erreurs quand même populaires souvent les populations quand elles font des conneries des horreurs comme ça c'est qu'elles sont complètement manipulées, désinformées elles sont pas correctement éclairées donc les institutions de l'éclairage elles sont fondamentales et elles sont universelles à mon avis elles sont pas propres à une génération elles sont pas propres à un territoire ou un autre tous les humains et je dis bien tous les êtres humains ont besoin du débat contradictoire avant d'opiner ont besoin du spectacle des controverses des conflits qui animent la société avant de donner leur opinion je pense que c'est universel ça

[Intervenant 2] (2:01:49 - 2:01:54)
et c'est ce qu'on fait d'ailleurs c'est ce qu'on fait qu'on le veuille ou non

[Intervenant 1] (2:01:54 - 2:03:05)
parce que tu t'en sors comment Christophe, si tu mets à la place si tu mets pas une déclaration des droits de l'homme avec un organe qui fait respecter les droits de l'homme pour empêcher les majorités de m'empoisonner je dis m'empoisonner pour que tu comprennes que c'est ultra concret ce qui m'anime là je ne veux pas être traité comme un fou et interné dans un hôpital psychiatrique je ne veux pas qu'on puisse m'imposer un traitement médical parce que je vois bien que les états totalitaires instrumentalisent la science et instrumentalisent les médecins et utilisent des médecins comme auxiliaires de police pour enfermer et martyriser ou tuer leurs opposants politiques j'ai besoin moi il me semble que j'ai besoin d'une déclaration des droits de l'homme bien ficelée et avec un organe qui va le faire respecter et qui va imposer son respect principalement aux représentants en train de devenir totalitaire pour qu'ils ne le deviennent pas comment tu fais ? j'ai compris que tu me dis c'est inapplicable on n'y arrive pas tu fais comment pour éviter la tyrannie de la majorité la majorité qui va te piquer qui va t'injecter de force comment tu l'empêches Christophe ?

ça m'intéresse moi

[Intervenant 4] (2:03:06 - 2:03:14)
je vois qu'il y a deux mains levées moi ça m'intéresserait beaucoup d'avoir un débat long avec toi mais je vois qu'il y a deux mains levées

[Intervenant 1] (2:03:14 - 2:03:38)
je reviendrai organisons ça fais moi plaisir, organisons le avec Cady, Stéphane faisons ça la prochaine fois ce ne sera pas lexical mais ce sera une discussion entre nous parce que moi elle me manque ça fait des fois et des fois et des fois je me dis je voudrais discuter plus longtemps avec ce type là si tu veux bien on organisera effectivement

[Intervenant 4] (2:03:38 - 2:03:45)
je reviens dans 10-15 minutes après avoir laissé la place aux deux qui ont levé la main je

reviens juste après

[Intervenant 2] (2:03:49 - 2:04:27)
merci Christophe on aura l'occasion d'échanger en plus c'est une problématique qui est assez récurrente on se la pose assez souvent comment ne pas tomber sous la tyrannie de la majorité et ça Etienne et Christophe et bien d'autres, on a déjà abordé cette question et il faudra continuer à se la poser parce qu'elle est importante quand on essaie de définir la définition de la souveraineté comment faire en sorte que cette souveraineté du peuple ou populaire ne puisse pas se transformer en principe tyrannique si jamais il y avait une défaillance d'informations ou d'échanges

[Intervenant 1] (2:04:28 - 2:05:03)
dans ma définition j'ai pas mis de limite et je m'en aperçois dans notre discussion il faudrait que dans la définition il y ait une limite la souveraineté elle doit être limitée mais après je le vois en vous parlant il faut que je modifie ma définition après Etienne je ne peux pas le rendre compte à personne mais quand même il faut faire gaffe la définition du mot c'est ça mais c'est peut-être pas ça qu'on veut on veut peut-être pas une vraie souveraineté complète de qui que ce soit même le peuple je me suis rendu compte d'une chose c'est qu'on tombe facilement

[Intervenant 2] (2:05:04 - 2:05:08)
au lieu de définir le sens du mot je trouve que parfois

[Intervenant 1] (2:05:08 - 2:05:11)
on va plus loin que la simple lexicalité

[Intervenant 2] (2:05:12 - 2:05:54)
on est déjà en train d'établir la constitution parce que si on définit la souveraineté comme étant celle du peuple mais qu'on a des garde-fous comme tu le disais c'est-à-dire que dans la constitution en elle-même on peut s'appuyer sur une déclaration des droits de l'homme qui justement va permettre de protéger la souveraineté individuelle finalement ta définition convient très bien donc ça c'est des choses qui sont justement nécessaires à établir il y a Marc qui en tant qu'hôte va prendre la parole ensuite on a une personne qui n'a pas encore parlé qui est Pet Chorine et ensuite on aura dans l'ordre néo-futur Vincent vas-y Marc je t'en prie

[Intervenant 9] (2:05:56 - 2:07:04)
alors désolé par contre c'est pour rebondir là-dessus je ne suis pas d'accord avec le constat d'Etienne Chor sur l'idée que la population aurait validé la vaccination parce que les enfants ont été très peu vaccinés donc ça veut dire que le peuple n'a pas validé le principe de la vaccination obligatoire parce qu'il y avait le choix pour les enfants, ils ne l'ont pas fait et justement on a dû contraindre le peuple pour le vacciner à grand renfort de pression psychologique donc je ne pense pas que le peuple aurait mal décidé après je peux admettre que parfois le peuple décidera mal et il faudra en baver, essuyer les plâtres ce ne sera pas parfait mais en fait il n'y aura jamais de système parfait, il n'y aura pas de constitution parfaite et il n'y aura pas de fonctionnement parfait, on ne pourra pas se reposer sur un texte si parfait qui sera infaillible comme une bible ou une religion ça reposera forcément sur des humains à un moment et il y aura des erreurs il y aura des imperfections on ne peut pas argumenter à l'imperfection et dire votre système n'est pas parfait donc on ne le fait pas

[Intervenant 1] (2:07:04 - 2:07:54)
je suis d'accord avec ça mais il ne suffit pas de dire que ce n'est pas parfait pour que

j'accepte d'être empoisonné donc moi je vais devenir si on me dit tu vas te piquer de force avec cette saloperie je prends le maquis, je deviens un étranger je deviens un opposant radical on prend une sécession ensemble c'est une question de survie comme disait Camus il disait il y a un impératif il y a un impératif catégorique la volonté de survivre on discute de politique, d'organisation, ensemble de vie en société tout au dessus il y a la volonté pour chacun de ne pas être empoisonné

[Intervenant 2] (2:07:56 - 2:08:29)
ce que j'expliquais c'est que la souveraineté individuelle si on considère que la souveraineté du peuple s'exerce sur un territoire je pense que la souveraineté individuelle s'exerce elle même sur un territoire qui est notre corps et rien ne peut venir s'imposer à notre corps donc c'est dans ce sens là où on peut pas m'obliger à faire quoi que ce soit quand bien même il serait prétendu bénéfique à la collectivité si ça agit sur mon corps je dois pouvoir en rester maître moi c'est comme ça que je conçois les choses

[Intervenant 1] (2:08:30 - 2:08:48)
et pourtant quand la police te met en garde à vue quand elle te met dans une jôle quand la justice décide de t'emprisonner c'est ça ton corps elle en dispose c'est grave tu perds des années, des décennies perdus à cause d'un état

[Intervenant 2] (2:08:50 - 2:09:31)
moi je fais la distinction entre ce qui a été décidé après jugement et ce qui a été effectué sans qu'il y ait jugement s'il y a un jugement qui soit dignement ordonné dans un principe démocratique il faut bien qu'une personne qui contrevienne à l'intérêt général soit sanctionnée par contre quand je vois des personnes qui manifestent et qui se font gazer, qui se font tabasser ou quoi que ce soit là on est dans une pratique qui est totalement de mon point de vue illégale, immorale injuste et ne devrait en aucun cas pouvoir exister sans que ceux qui s'en sont portés responsables soient très très très lourdement sanctionnés

[Intervenant 1] (2:09:32 - 2:10:21)
Oui mais je reprends en 2021 le législateur j'imagine décide de rendre la vaccination obligatoire malgré toutes les lois, les normes supérieures, les traités qui l'interdisent absolument mais décide que ça devient une loi, c'est légal la loi en France est devenue la vaccination obligatoire contre le virus ensuite moi je refuse je suis assigné par le tribunal et un tribunal de juges, alors il faut voir le niveau de corruption et de servilité au pouvoir macroniste de la magistrature actuelle, mais c'est dégueulé et bien tu vas avoir un juge qui très formellement va me condamner à me mettre en taule ou à me vacciner de force, et moi ça me satisfait c'est un jugement, j'en ai rien à foutre

[Intervenant 2] (2:10:22 - 2:11:02)
Etienne, je pense qu'ici on est tous d'accord pour contester l'état dans lequel nous vivons c'est à dire qu'il n'est pas démocratique il n'est pas respectueux de l'humain et c'est pour ça qu'on échange autant pour le réformer et en faire quelque chose de vraiment démocratique et de juste Marc, si tu as terminé ensuite il y avait une personne qu'on n'a pas encore entendue Petchurin est-ce que tu peux ouvrir ton micro sinon je vais faire tourner la parole Ah ça y est ça s'active

[Intervenant 7] (2:11:04 - 2:13:20)
Non je suis un peu inquiet parce que moi je trouvais tout le travail d'Etienne Chouard hyper intéressant et puis finalement je m'aperçois qu'il manque quand même quelque chose par rapport à tout ça, c'est quand même l'état spirituel du monde en fait parce qu'on est là avec des lois en train d'inscrire, d'écrire des choses on écrit des principes en fait on fait

exactement ce qu'ils font parce que il y a des gens qui ne sont pas assez intelligents pour penser les lois et qu'il faudrait des êtres supérieurs pour écrire comment devrait être la société moi je suis désolé la société elle s'écrit comme elle est elle s'invente elle même et je ne sais pas pourquoi on ne lui donne pas confiance et moi ça me révolte quand j'entends, moi non plus j'ai pas envie qu'on me pique j'ai pas envie qu'on me je suis assez intelligent pour comprendre un peu le monde autour qui m'entoure je vois comment tout se confronte et où on veut nous emmener mais qu'on nous laisse cette liberté d'être nous même nous réinventer et de faire des erreurs de pouvoir se repentir ou pouvoir réparer mais laissez nous quoi laissez nous libre arrêtez d'écrire des lois ou je sais pas quoi mais vous êtes qui pour écrire quoi vous avez rien à écrire tout quoi je comprends pas toute cette cet environnement là où on nous dit voilà machin il faut être comme ci comme ça là il y a des charlais il y a pas de char comme ci comme ça moi j'en ai rien à foutre de ça quoi mais laissez nous quoi laissez faire quoi pourquoi il faut écrire

[Intervenant 1] (2:13:20 - 2:14:00)
pourquoi il faut écrire ça se défend ça se défend mais tu sais moi je dis pas on écrit des principes on fait comme ci il fallait être des êtres supérieurs pour écrire moi je fais exactement le contraire je prétends depuis 20 ans précisément que nous sommes tous mais tous tous même ceux qui n'ont pas réfléchi encore à la question nous sommes tous légitimes à penser d'abord et puis écrire ensuite parce que à mon avis le droit écrit est très protecteur tracer mais pas écrire mais pourquoi pas écrire pour moi tu sais dans l'université il y a quelque chose qui est très important

[Intervenant 7] (2:14:00 - 2:14:23)
il y a le dessin entre le vocabulaire et et le pas tu vois entre passer et écrire je sais pas moi j'en sais rien mais je suis pas hyper intégrant mais mais non je veux dire quand on regarde les animaux

[Intervenant 2] (2:14:23 - 2:15:32)
je veux dire pourquoi quoi pourquoi pourquoi on fait Je vais me permettre Petchorin une petite remarque parce que moi j'aime bien souvent aller creuser avec tout le monde au fond de ce que je considère être le raisonnement de la personne tu considères qu'on ne devrait pas écrire ce que collectivement nous pourrions décider mais du coup toi on ne va pas garder le droit mais du coup toi individuellement pourquoi tu exprimes ce que tu peux faire au lieu de t'exprimer avec nous ici pourquoi tu ne le fais pas parce que c'est ce que tu nous reproches tu nous reproches à nous d'échanger pour avoir l'envie d'écrire quelque chose afin de l'appliquer au lieu de l'appliquer en soi mais toi qu'est-ce que tu fais tu viens discuter au lieu d'appliquer ce que tu dis est-ce que dans ta vie de tous les jours tu t'exprimes corporellement en toute matière en tant que encore une fois je reprends le fameux cynisme de Diogène c'est-à-dire que tu fais ce que tu veux tu fais ce que tu veux parce que la nature t'y autorise est-ce que tu le fais ?

non, ben non donc du coup tu reproches

[Intervenant 7] (2:15:32 - 2:15:47)
ce que tu ne fais pas justement c'est la morale supérieure mais c'est celle qui est intrinsèquement liée aux lois quoi aux lois non décrites

[Intervenant 2] (2:15:47 - 2:15:50)
tu contestes la nécessité

[Intervenant 7] (2:15:50 - 2:17:18)

des lois mais tu t'y soumets personnellement j'ai confiance aux lois non écrites en fait à celles qui sont innées qui sont qui sont nées avec notre nature moi je suis né en dehors des lois c'est pas la loi qui m'a fait naître c'est quelque chose de supérieur et voilà et puis forcément je me confronte à l'environnement et voilà mais je suis né avec ces lois et c'est pas moi elles ne sont pas écrites elles sont dans mon coeur elles sont inscrites elles sont inscrites et c'est quelque chose qui me dépasse et voilà je les exprime et forcément à un moment donné on essaie de les écrire je suis pas un poète j'aurais aimé être Baudelaire ou je sais pas quoi j'aurais aimé les écrire ces lois écrites moi c'est comme ça que j'aurais envie de les écrire moi j'aurais envie d'écrire des lois à Baudelaire j'aurais pas envie voilà et forcément on est tous les jours confrontés à des environnements on est forcément confrontés

[Intervenant 1] (2:17:18 - 2:17:21)
à ces choses là et...

[Intervenant 2] (2:17:21 - 2:17:25)
on va laisser répondre Étienne vas-y Étienne

[Intervenant 1] (2:17:26 - 2:17:41)
c'est sûr que tu sens que il y a en toi si j'ai bien compris tu sens qu'il y a en toi des lois non écrites elles sont pas en moi elles sont en tout beaucoup de gens appellent des valeurs

[Intervenant 2] (2:17:42 - 2:17:46)
par contre laisse répondre Étienne sinon c'est plus un échange

[Intervenant 1] (2:17:47 - 2:19:00)
non mais il peut et donc si j'ai bien compris ce que tu dis c'est que tu penses que nous sommes tous animés par les mêmes lois non écrites de bienveillance en fait et de respect mutuel ceci dit est-ce que j'exagère quand je devine, je sens, je vois autour de moi qu'il y a bien quand même des humains c'est difficile de dire combien mais il y a quand même un paquet d'humains je pense que c'est une minorité sinon je ne serais pas démocrate je pense que c'est une minorité même petite mais qui n'est pas du tout animée par ces valeurs et qui est en fait une bande de prédateurs des gens qui se servent d'enfants pour jouir, qui les tuent qui les violent mais comment on peut c'est si les enfants n'ont que toi, franchement les enfants j'ai l'impression de faire comme tu disais tout à l'heure tu sais, on prend l'exemple du crime atroce pour justifier la légalisation de la torture là, je m'en sers pas pour légaliser la torture, je m'en sers pour légaliser la loi, pour rendre légitime la loi et même la prison, c'est-à-dire que

[Intervenant 7] (2:19:00 - 2:19:02)
la loi n'est pas décrite

[Intervenant 1] (2:19:03 - 2:21:28)
attends, les enfants n'ont que nous je prends les enfants parce que c'est c'est l'archétype de l'être faible qui a besoin d'être défendu sinon il va être oppressé opprimé donc l'enfant n'a que toi pour le défendre, et toi qu'est-ce que tu dis mais je vais rien faire, je vais compter sur l'optimisme qui me nourrit qui est basé sur l'idée qu'on a tous des lois en nous, qui nous suffisent et on devrait comment tu dis pourquoi on ne nous fait pas confiance, pourquoi on ne nous laisse pas la liberté d'être nous-mêmes de faire des erreurs et de nous corriger mais il y en a, c'est pas des erreurs qu'ils font c'est des crimes et une fois que tu as repéré quelqu'un qui fait des crimes comme ça, tu le laisses faire mais tu deviens complice mais si tu le laisses faire en disant, on a tous les mêmes lois les mêmes lois de bienveillance et de respect mutuel, et tu t'aveugles en fait, tu ne vois pas tu refuses de voir, tu refuses de

donner de tirer les conséquences de ce que tu vois quand un adulte profite d'un enfant ou quand un riche profite d'un pauvre et l'exploite au dernier degré quand tu dis bah en fait on a tous les mêmes valeurs et laissez-nous faites-nous confiance, un peu comme Dominique me dit je ne veux pas de loi, je ne veux que des règles indicatives, je ne veux pas de loi impérative je ne veux plus de prison, je ne veux pas une majorité et bah en fait vous renoncez à défendre les faibles en disant, les faibles n'ont pas besoin d'être défendus, je trouve ça déconnant c'est insuffisant je comprends ce qui vous anime, quand tu me dis qu'on nous laisse la liberté d'être nous-mêmes j'ai envie d'être d'accord, mais quand tu me dis laissez-nous faire des erreurs je suis d'accord pour les erreurs mais pas pour les crimes qu'est-ce qu'on fait avec les crimes tu vois, les horreurs évidentes qu'est-ce qu'on fait avec ça tu trouves quelqu'un qui trouve son plaisir dans le malheur et la souffrance de l'autre et tu l'as vu, ça y est, on l'a vu c'est prouvé, tu le laisses en liberté bah il va recommencer et tu le laisses en liberté, il va recommencer bah c'est déconnant, non ?

en plus, on revient sur le principe vas-y Marc, je t'en prie, parce que là on revient sur le principe en fait il peut répondre, il fait du chlourine il s'en fout, tu t'en fous des crimes ?

[Intervenant 9] (2:21:29 - 2:21:48)
mais je pense que dans ce cas-là la loi naturelle c'est aussi de punir ceux qui font de ces crimes atroces et je pense qu'on a à peu près les mêmes référentiels donc même sans la police, on ira défendre son enfant ou l'enfant du voisin bah je sais pas j'ai pas entendu ça dans ce qu'il a dit peut-être, je sais pas c'est ça qu'il voulait dire, c'est ça qu'il voulait dire Pet Chouine ?

[Intervenant 8] (2:21:51 - 2:21:51)
il est parti

[Intervenant 2] (2:21:54 - 2:22:12)
bon, Marc, je t'en prie tu as levé la main si tu veux intervenir et puis après, on a déjà dépassé les 2h, on approche des 2h30 du coup on fera qu'un seul mot ce soir, comme à l'habitude, c'est pas très grave et on aura du coup, Vincent puis Christophe qui clôtureront Marc, je t'en prie, je te rends la parole

[Intervenant 9] (2:22:13 - 2:22:48)
oui, alors je voulais intervenir sur l'histoire de la loi et de la société pour moi, la loi elle est plutôt en opposition effectivement avec la société, c'est-à-dire que pour que la démocratie fonctionne ou même l'anarchie, en fait il faut qu'il y ait une empathie, un sentiment de communauté dans le peuple et donc il faut que du coup le peuple soit une espèce d'unité qu'on dirait avec un commun et qui se soucie du coup les uns des autres et sans ça, ça ne fonctionne pas de toute façon et j'ai l'impression, ce qui me semble, c'est qu'on multiplie les lois quand justement la société s'effrite et qu'on essaie de faire tenir un truc intenable

[Intervenant 1] (2:22:50 - 2:22:50)
intéressant

[Intervenant 2] (2:22:53 - 2:22:58)
merci Marc, toujours très précis peu d'intervention mais de très grande qualité

[Intervenant 1] (2:22:59 - 2:26:15)
je voudrais vous signaler un bouquin que vous connaissez probablement pour beaucoup d'entre vous mais ceux qui ne le connaissent pas, vous allez voir c'est un bouleversement dans une vie c'est un bouquin qui s'appelle La société contre l'état de Pierre Clastres c'est un

bouquin qui date de 1971 je crois donc il a une dizaine d'années et c'est bouleversant c'est un anthropologue et les anthropologues très souvent de ce que j'observe, en tout cas les anthropologues que je lis, deviennent des anarchistes comme si le spectacle des sociétés dites primitives qui en fait vivent l'anarchie ont vécu ou vivent encore pour le peu qu'il en reste des sociétés sans domination et des sociétés sans chefs ou avec des chefs mais sans pouvoir et la description de ces sociétés amérindiennes, sociétés primitives de la méfiance mais viscérale de tous les êtres humains à l'égard de tous les pouvoirs et de tous les chefs c'est enthousiasmant c'est extrêmement puissant et il y a une discussion dans le dernier chapitre et dans la conclusion une discussion avec les marxistes contre les marxistes en fait parce que les anarchistes et les marxistes ne sont pas d'accord du tout sur cette idée et les marxistes disent que la cause de la société de l'oppression c'est l'économie c'est l'organisation des forces de production ce sont les structures des forces de production qui conduisent à l'oppression et Pierre Clastre dit pas du tout, c'est pas ça et il explique comment les sociétés se sont transformées sous la pression des chefs qui se sont autonomisés et des prêtres qui se sont opposés aux chefs qui s'autonomisaient et c'est les prêtres qui ont porté le morceau et qui sont devenus des tyrans et c'est passionnant la façon dont les sociétés très vigilantes contre les pouvoirs et ça c'est, il faut se rendre compte que c'est la quasi totalité de l'histoire de l'humanité nous les humains depuis des millions d'années que nous sommes sur Terre nous avons été beaucoup beaucoup beaucoup plus, la presque totalité des sociétés primitives très inquiètes des chefs faisant très attention à ce que les chefs n'aient aucun pouvoir et la sottise qui est la nôtre aujourd'hui en faisant confiance de façon absurde et suicidaire la confiance que nous faisons aux chefs, la confiance que nous faisons aux puissants, l'absence totale de défiance et de méfiance par rapport aux pouvoirs que nous vivons mais c'est rien du tout dans l'histoire des hommes c'est très récent ça n'a même pas deux siècles c'est vraiment très récent dans l'histoire des hommes c'est une seconde c'est un dixième de seconde l'histoire des hommes c'est un an et donc c'est vachement intéressant de retrouver l'âme des sociétés primitives pour y chercher des solutions aux cancers politiques que nous vivons vachement intéressant la société contre les tâches je vous recommande

[Intervenant 2] (2:26:15 - 2:26:25)
merci pour cette recommandation Etienne on va le mettre peut-être dans la bulle ou l'épingler c'est déjà fait

[Intervenant 3] (2:26:26 - 2:26:27)
dans la bulle c'est épinglé

[Intervenant 2] (2:26:27 - 2:26:43)
super du coup Néo futur est remonté on va poursuivre l'ordre de passage et comme je l'ai annoncé on finira avec Christophe donc on va voir Néo, Vincent et on finira avec Christophe re Néo Néo futur

[Intervenant 6] (2:26:44 - 2:26:45)
Rebonjour

[Intervenant 5] (2:26:47 - 2:28:24)
alors j'ai essayé d'être très court dans ma première intervention et je suis très content d'avoir méchamment relancé le sujet du fait qu'on ne pourra pas définir la souveraineté sans parler d'au moins deux souverainetés mais il y en a probablement beaucoup plus que deux la souveraineté individuelle et la souveraineté du populaire ou du peuple parce que quand même populaire ce que ça veut dire c'est du peuple bon au minimum on en a deux c'est la souveraineté individuelle et la souveraineté d'un groupe mais alors il peut y avoir plusieurs groupes parce que est-ce que la souveraineté de l'état c'est la même que la souveraineté du

peuple bah non pas nécessairement on peut avoir la souveraineté d'un département d'une commune etc donc on ne pourra pas définir j'essaye de recentrer tout le temps parce qu'on part à parler de démocratie ou de représentant ou de machin tout ça c'est des détails on n'est pas là pour ça pour l'instant on est là pour parler de qu'est-ce que c'est la souveraineté donc je recentre encore la souveraineté on en est arrivé un petit peu à parler aussi de la liberté et des droits de l'homme par exemple et alors en fait moi j'ai passé un peu ma vie à chercher la définition de la liberté j'en ai trouvé qu'une qui m'est convenu c'est la liberté celle des uns s'arrête ou commence celle des autres et je pense que la meilleure définition qu'on trouvera pour la souveraineté ça sera un peu la même la liberté, la souveraineté d'un truc s'arrête ou commence la souveraineté d'un autre truc que ça soit un individu un état

[Intervenant 1] (2:28:24 - 2:28:58)
je peux donner un exemple très court que tu me dis parce que ça me va moi comme définition mais en fait quand on l'appuie ça marche dans les deux sens et je sais pas comment tu vas régler le problème les fumeurs demandent à ce qu'on les laisse fumer et les non fumeurs demandent à ne pas être emmerdés par la fumée et les deux en fait s'appuient sur l'idée que la liberté des gens s'arrête ou commence celle des autres le fumeur dit foutez moi la paix je veux fumer

[Intervenant 5] (2:28:58 - 2:29:00)
j'ai la solution, je suis fumeur

[Intervenant 1] (2:29:00 - 2:29:10)
et les non fumeurs disent vous êtes gentil mais moi votre fumée elle m'insupporte, je veux pas de votre fumée et donc votre liberté elle doit s'arrêter à ma détestation

[Intervenant 7] (2:29:10 - 2:29:13)
j'ai la solution j'ai la solution

[Intervenant 5] (2:29:14 - 2:29:21)
il y a des endroits où il y a que des gens qui veulent fumer, il y a des endroits où il y a que des gens qui veulent pas fumer et il y a des endroits où on s'en tape

[Intervenant 1] (2:29:22 - 2:29:38)
voilà ça c'est quand même d'accord mais est-ce que tu as pas est-ce que quand tu fais ça tu renonces pas à la vie en société parce que si imagine qu'on fasse ça pour tout il y aura des gens

[Intervenant 5] (2:29:38 - 2:30:28)
qui auront envie de s'énerver dans leurs petites bulles et les autres, mais on permet toutes les bulles mais je vais y revenir parce que là on arrive au sujet de l'OPT-OUT OPT-OUT ça veut dire je veux sortir de ce truc t'as parlé de ça tout à l'heure voilà typiquement quand on nous met sur une liste d'email on doit avoir le droit à l'OPT-OUT à dire non non arrêtez de m'envoyer un truc alors l'OPT-OUT par rapport à l'état et à une souveraineté supérieure, je suis d'accord il faut qu'on parle de l'OPT-OUT il faudrait qu'on réussisse à inventer un système où on peut se mettre d'accord tous ensemble pour créer une souveraineté supérieure mais celui qui ne peut pas en être a le droit d'avoir un espace où survivre hors de notre souveraineté populaire

[Intervenant 1] (2:30:30 - 2:30:39)
il faudrait il faudrait réserver un territoire réserver une portion du territoire

[Intervenant 5] (2:30:39 - 2:31:25)
je vais plus loin que ça je voudrais carrément un système un système où les règles ne sont pas les mêmes partout, c'est à dire qu'au moment où on veut dire à partir de maintenant on n'a plus le droit de fumer nulle part on est obligé de donner une alternative où il y a un endroit où on a le droit de fumer, c'est l'exemple typique et si au final on se rend compte que tout le monde va dans les endroits où on a le droit de fumer peut-être que la loi était bête parce qu'en gros c'est ça qui s'est passé quand ils ont fait les lois à peu à peu les endroits où personne fume, il n'y a personne c'est vide, ils font payer mais c'est juste un exemple je ne dis pas que j'ai raison, c'est un exemple que je prends, on peut en imaginer un autre mais on peut imaginer un système

[Intervenant 1] (2:31:26 - 2:31:27)
il faudrait pas ça

[Intervenant 5] (2:31:28 - 2:32:08)
on est au 3ème millénaire on peut tout coder on peut tout coder, je vous dis pas je l'ai codé, je l'ai fait c'est prêt, ça marche mais si, imaginons que tous les êtres humains de la planète savent programmer des suites logiques, des algorithmes et que le code de l'état est open source l'état n'est plus qu'un code et cet état est open source et on peut tous faire un patch, on peut tous changer une ligne changer une logique, on peut tous voter pour changer une ligne et là on parle plus de représentants mais là on dérive encore sur comment réinventer la démocratie alors que ce qu'on veut faire c'est définir la souveraineté

[Intervenant 1] (2:32:10 - 2:32:24)
quand tu dis si on est interdit de fumer on doit proposer un endroit où on a le droit de fumer tu peux pas faire ça avec tout parce que si t'interdis le viol des enfants tu vas pas pouvoir enfin y'a pas de raison de proposer un lieu où là on a le droit de violer les enfants

[Intervenant 5] (2:32:25 - 2:32:30)
ils sont en train de légaliser les contenus pédopornographiques

[Intervenant 1] (2:32:30 - 2:32:31)
générés par les gars

[Intervenant 5] (2:32:32 - 2:32:34)
c'est dégueulasse mais ça fera

[Intervenant 2] (2:32:34 - 2:32:35)
moins d'enfants violés

[Intervenant 1] (2:32:36 - 2:32:39)
mais non pas du tout je crois pas c'est le contraire

[Intervenant 2] (2:32:39 - 2:33:19)
attention attention parce que là on est vraiment on dérive et puis faut bien comprendre une chose attendez quand quelqu'un décide de fumer il décide de faire quelque chose à son corps quand quelqu'un décide d'avoir une pratique telle que celle que a pris en exemple Étienne, il fait du tort à un autre c'est peut-être aussi le principe qui permet de dire que si on m'interdit de me faire quelque chose à moi-même je peux espérer qu'on me laisse un espace pour que je puisse me le pratiquer par contre on ne peut pas accorder des espaces à des personnes à qui on interdit une pratique qui est justement préjudiciable à d'autres

[Intervenant 5] (2:33:19 - 2:33:49)
tout à fait d'accord donc là on est tous d'accord sur un truc qui pourrait être dans notre définition c'est qu'il y a la liberté intérieure la liberté individuelle à l'intérieur de son corps de quelqu'un qui ne peut pas être violé et donc il y a inévitablement le fait que certaines souverainetés, la souveraineté de l'état par exemple, ne peut pas aller à l'encontre d'une souveraineté intérieure on peut presque tous tomber d'accord là-dessus je pense

[Intervenant 6] (2:33:50 - 2:33:51)
tout est mélangé là

[Intervenant 2] (2:33:52 - 2:33:58)
Vincent s'il te plaît laisse finir parce que je trouve que c'est malgré tout intéressant puisque c'est Étienne qui va réagir et après ce sera toi

[Intervenant 5] (2:33:59 - 2:34:01)
je voulais aussi revenir sur les garde-fous

[Intervenant 1] (2:34:01 - 2:34:44)
on ne pourrait pas s'opposer ou s'en prendre à la souveraineté intérieure individuelle mais je reprends cet exemple un peu caricatural parce que ça aide à comprendre Vincent quand même le violeur d'enfant lui considère que sa souveraineté intérieure il faut dans ce que tu as dit tu n'as pas intégré ce qu'a dit Cali juste avant la souveraineté individuelle doit s'arrêter au respect des autres et oui à l'extérieur

[Intervenant 5] (2:34:44 - 2:34:54)
de moi-même évidemment ma souveraineté intérieure ce n'est pas violée des enfants c'est quelqu'un d'autre la souveraineté des gens s'arrête ou commence celle des autres déjà

[Intervenant 2] (2:34:56 - 2:35:04)
je pense que peut-être le mot qui manque c'est la souveraineté corporelle intérieure et non pas spirituelle ou intellectuelle ou fantasmatique ou autre

[Intervenant 5] (2:35:06 - 2:35:08)
je rajouterai le spirituel je rajoute le spirituel

[Intervenant 2] (2:35:08 - 2:35:11)
je ne te permets pas de rentrer dans mon cerveau

[Intervenant 5] (2:35:11 - 2:35:12)
pour me faire penser à autre chose

[Intervenant 2] (2:35:12 - 2:35:19)
on ne peut pas empêcher quelqu'un de penser c'est impossible on ne peut pas empêcher quelqu'un de penser ce qu'il pense

[Intervenant 5] (2:35:19 - 2:35:20)
on pourra bientôt

[Intervenant 2] (2:35:22 - 2:35:42)
focalisons-nous d'abord sur ce qui est aujourd'hui existant technologiquement ce que je veux dire par là c'est que le point de désaccord qui me semble être le vôtre entre toi et Etienne c'est que toi tu exprimes la nécessité de pouvoir faire en sorte que le besoin intérieur de

l'individu doit pouvoir trouver un espace d'expression Etienne met en évidence qu'il existe

[Intervenant 5] (2:35:42 - 2:36:11)
j'essaye d'imposer le fait qu'on est là pour définir le mot et qu'on se rend compte qu'on a un problème entre liberté individuelle, liberté collective liberté de l'état, liberté du roi souveraineté et liberté ils sont très proches moi je dis juste, je veux recentrer le débat sur ça on ne définira pas le mot sans opposer la liberté individuelle et d'autres niveaux de liberté et le fait qu'il doit y avoir une hiérarchie entre différentes souverainetés

[Intervenant 2] (2:36:12 - 2:37:04)
oui, justement j'essaye de faire des jonctions entre deux personnes qui discutent et qui, je le vois bien, ne se comprennent pas sur certains points donc j'essaye de créer des liens ou de simplifier des raisonnements et donc il me semble que vous ne parlez pas totalement de la même chose puisque toi, si j'ai bien compris tu parles du besoin intérieur qui va s'exprimer mais sans porter préjudice à autrui, or Etienne lui prend cette hypothèse de la pédophilie parce qu'elle est forcément très marquante et de ce fait j'explique que si on rajoute le simple terme de son intérieur au niveau physique, c'est à dire de son besoin physique intérieur dans soi et bien finalement on ne peut pas aller porter préjudice à autrui parce que là ce n'est plus du besoin en quelque sorte je n'agis pas que sur mon corps

[Intervenant 5] (2:37:05 - 2:37:25)
la souveraineté individuelle ne s'exerce pas à l'extérieur de moi-même et là on revient sur Diogène et bien Diogène, je vais répondre parce que je crois que c'est Etienne qui en a parlé aussi de Diogène, on peut se dire Diogène quand il se met à poil à se toucher les trucs c'est une agression en gros je suis d'accord si

[Intervenant 1] (2:37:26 - 2:37:27)
mon...

[Intervenant 5] (2:37:27 - 2:37:41)
si ce qu'il fait Diogène a une interaction non désirée avec l'extérieur ce n'est plus exactement sa souveraineté individuelle donc on peut tomber d'accord là-dessus, il n'y a aucun problème

[Intervenant 2] (2:37:42 - 2:37:51)
prenons l'exemple justement celui-ci le naturisme, il existe des zones de naturisme parce que dans la société on ne le tolère pas, on considère que c'est une agression pour ceux qui ne le veulent pas

[Intervenant 5] (2:37:52 - 2:37:57)
ça me suffit, moi ça me suffit je veux un système qui permette ce genre d'alternative, voilà

[Intervenant 2] (2:37:57 - 2:38:04)
d'accord je pense que pour Etienne qui a pris des notes c'est clair Etienne ou tu veux réagir ?

[Intervenant 1] (2:38:04 - 2:38:23)
il y a une formule que j'aime bien que je vais essayer d'intégrer dans ma propre définition c'est la souveraineté individuelle, c'est que ça se passe sur les autres et quand je refuse qu'on m'injecte c'est la même définition que la liberté vous faites ce que vous voulez la liberté des uns s'arrête la liberté des autres c'est ça

[Intervenant 2] (2:38:27 - 2:38:32)
allez on va continuer merci Néo Futur pour tes interventions

[Intervenant 1] (2:38:32 - 2:38:33)
il faut qu'on arrête bientôt

[Intervenant 2] (2:38:33 - 2:38:43)
on va faire tourner, on va écouter Vincent qui voulait justement réagir et puis ensuite on terminera avec Christophe Vincent c'est à toi oui

[Intervenant 6] (2:38:46 - 2:39:25)
parfait je vais pas parler trop fort parce qu'il va s'amuser dodo Etienne est-ce qu'il serait possible qu'on envisage de te déplacer du côté de Charles pour des trucs comme ça est-ce que tu pourrais envisager de faire une conférence pour essayer de parler de ce que tu fais de ce que tu as vu de ce que tu comprends de ce que tu as envisagé sur la souveraineté du peuple et est-ce que tu as prévu des conférences

[Intervenant 1] (2:39:26 - 2:39:51)
il n'y a plus aucune conférence prévue en ce moment d'abord parce que c'est l'été et que l'été je fais du parapente et qu'on n'en fait vraiment pas beaucoup je ne sais pas quels sont les jours qui vont voler qui seront volables et si je dois faire une conférence un jour où enfin on peut aller d'Aix-en-Provence à Grenoble en volant et que je ne suis pas là parce que je suis en conférence je vais être très heureux

[Intervenant 6] (2:39:51 - 2:39:53)
qui passera un bonjour à Franck Lepage d'ailleurs

[Intervenant 1] (2:39:55 - 2:40:18)
un ami cher donc l'été je ne prends vraiment pas beaucoup de rendez-vous parce que je veux pouvoir voler mais l'automne, l'hiver mais surtout j'en fais moins parce que j'ai l'impression que ça ne sert à rien là je suis content de discuter mais je vois bien que les puissants avancent leur il va falloir qu'on trouve d'autres

[Intervenant 2] (2:40:18 - 2:40:40)
moyens d'action il va falloir qu'on trouve d'autres moyens d'action et justement on va en parler tout à l'heure avant la fin du Space avec Stéphane parce que Étienne a fait en quelque sorte des petits et beaucoup suivent ses traces à travers d'autres moyens d'action et reste là Vincent on va en parler. Merci en tout cas Vincent et donc on va terminer avec Christophe.

[Intervenant 4] (2:40:44 - 2:40:56)
Re-bonsoir Étienne Est-ce que tu veux qu'on continue la discussion telle qu'on l'avait laissée ou est-ce que tu veux qu'on aborde un autre point que je voulais soulever ?

[Intervenant 1] (2:40:56 - 2:41:07)
Tout de suite abordons pas un sujet trop long Il va falloir faire court Christophe Mais je te promets j'ai envie qu'on se reparle et qu'on prenne le temps

[Intervenant 4] (2:41:09 - 2:43:11)
En DM on se programme ça pour voir quand est-ce que chacun est dispo Dans la discussion plus tôt, ça tourne toujours autour du point des droits de l'homme et autres de toute manière, tu as dit que tu étais pour une liberté d'expression, une liberté de parole totale au nom de l'iségoria et que même les nazis devaient avoir une liberté même les salauds, le pire des salauds devaient avoir un droit de parole alors moi je pense qu'une société doit pouvoir se défendre contre les idées dangereuses et d'ailleurs les grecs l'avaient prévu dans leurs

institutions ils avaient prévu la procédure de l'ostracisme pour ceux qui amenaient une parole dangereuse.

Alors moi je ne dis pas qu'il faut ostraciser les gens, je dis que certaines idéologies peuvent être dangereuses et c'est au peuple en tant que souverain de définir lui-même la liste des choses qui ne doivent pas être diffusées Alors en France ça n'est pas le peuple qui l'a décidé mais depuis les années 50 ou même je crois 46 la diffusion des idées nazies, des symboles nazis des uniformes nazis est punie par la loi je crois que c'est 1500 euros si quelqu'un se balade dans la rue avec un uniforme nazi et je pense que c'est une oligarchie c'est un système oligarchique qui a décidé ça mais fondamentalement si on demandait au peuple français par un système de rig, par un système même de tirage au sort, échantillons représentatifs je pense que sur cette idéologie là tout le monde est à peu près d'accord alors peut-être pas toi mais parce que je sais que tu as une ouverture d'esprit qui pense qu'on peut vaincre toutes les idéologies par le dialogue

[Intervenant 1] (2:43:11 - 2:45:15)
J'étais partiellement En fait quand tu interdis une pensée que tu juges dangereuse tu la fais pas disparaître, tu la fais grandir En fait si t'as pas mis en scène le combat de l'idée dangereuse contre ses ennemis en mettant en scène sa défaite argumentative les enfants vont retrouver cette idée dans le hall de leur immeuble et comme ils n'auront jamais vu la dispute, ils n'auront jamais vu l'idée la saloperie de l'idée combattu et vaincu ils seront désarmés et ils vont devenir racistes, ils vont devenir violents, ils vont devenir intégristes parce qu'ils n'ont pas vu et je pense que c'est une mauvaise idée de censurer pour protéger une société contre une idée ça donne le résultat inverse les enfants deviennent vulnérables parce qu'ils n'ont pas eu le spectacle le spectacle incroyablement éducatif important de la controverse, de la dispute entre le bien et le mal et c'est toute l'idée de la tragédie grecque c'était ça, c'était une école, le civisme où le mal et le bien se battaient avec chacun leurs arguments et on voyait comment, pourquoi le mal doit être combattu et on le voyait et on donnait aux arguments on donnait la parole au mal mais sans tricher le mal avec ses arguments trompeurs, séducteurs on lui donnait vraiment la parole et on démontait cette parole publiquement parce que c'est extrêmement pédagogique ça se transforme un enfant en adulte utile solide résistant aux idées de merde je crois que c'est une mauvaise idée de censurer je ne peux pas empêcher un peuple de décider de censurer le peuple décide de censurer, il censurera mais moi en tant qu'intellectuel je réfléchis à la question je comprends mais comme tu dis

[Intervenant 4] (2:45:15 - 2:45:25)
très souvent un peuple le peuple n'a jamais raison le peuple décide tu comprends

[Intervenant 1] (2:45:25 - 2:45:27)
et moi je suis

[Intervenant 4] (2:45:27 - 2:45:32)
vraiment sûr je fais confiance à la sagesse

[Intervenant 1] (2:45:32 - 2:46:08)
moi aussi et je pense que notre boulot le boulot de ceux qui parmi la population réfléchissent plus à ces questions-là pour l'instant et demain ce sera d'autres notre boulot c'est précisément d'aider à mettre en exergue de façon suffisamment claire et simple pour que ça soit visible même quand on y bosse pas beaucoup ils ont dit ça et ça fait ressortir le fait que tout le monde réfléchit la censure ça marche pas du tout ça fait le résultat contraire donc il faut trouver autre chose voilà

[Intervenant 2] (2:46:10 - 2:46:31)
même si bon et en plus je suis désolé mais on est un petit peu en dehors du sujet qui est quand même la souveraineté parce que même si effectivement il est important de comprendre qu'une souveraineté doit pouvoir s'exprimer et autre là on est sur un sujet qui est plutôt peut-être celui des médias de ce qui doit pouvoir être dit ou pas dans les médias de la liberté d'expression

[Intervenant 4] (2:46:31 - 2:47:13)
c'était vraiment le sujet du droit individuel celui qui a une idéologie dangereuse, que moi je peux juger dangereuse et que lui juge abordable juge bénéfique et que je pense que voilà mais le droit, la collectivité doit pouvoir mordre sur la liberté individuelle d'expression si la collectivité le décide alors après on peut avoir une discussion savante sur le fait que est-ce que ça marche ou pas, moi je pense que certaines idéologies

[Intervenant 2] (2:47:14 - 2:47:17)
oui mais je pense vraiment après

[Intervenant 4] (2:47:19 - 2:47:21)
oui ok mais comme il faut que je fasse vite

[Intervenant 2] (2:47:22 - 2:47:24)
alors c'est très inaudible

[Intervenant 4] (2:47:24 - 2:47:25)
désolé

[Intervenant 2] (2:47:27 - 2:47:28)
essayez de vous coordonner désolé

[Intervenant 4] (2:47:30 - 2:47:56)
chacun a sa position moi après y avoir longuement réfléchi je pense que certaines idéologies doivent être combattues par une censure totale et féroce et d'autres pensent qu'on peut les combattre par la mise en scène du débat mais ça c'est voilà on est trop tard on fera ça tous les deux Étienne en conversation

[Intervenant 1] (2:47:57 - 2:49:37)
il faudra reprendre ce sujet publiquement il n'y a pas de problème si tu veux quand tu dis ça je vois venir l'interdiction de remettre en cause des vaccins en disant c'est vraiment atroce de remettre en cause des vaccins c'est vraiment des salauds c'est des criminels en hystérisant la conversation on va appliquer à des tas de sujets où c'est totalement illégitime de censurer on va appliquer à des tas de sujets où en fait c'est le capitalisme qui veut avancer des pions et vraiment qui va faire le départ je pense que nous allons nous tromper quand on va décider qu'un sujet est interdit pour te dire le lien avec la souveraineté c'est quand même très important la souveraineté c'est le droit de décider ça c'est simple la souveraineté c'est le droit de décider sans avoir de compte à personne et quand on réfléchit à ça on doit en même temps réfléchir à l'éclairage de l'opinion à qui on est en train de donner un pouvoir c'est-à-dire que quand tu donnes le pouvoir à une population, quand tu penses à la rente souveraine c'est pareil avec les représentants des élus les élus doivent être éclairés aussi évidemment, le souverain il est super important il est absolument central qu'il soit correctement éclairé avant de décider souverainement donc c'est complètement lié et la liberté d'expression c'est totalement lié à la souveraineté je veux pas réfléchir à la

souveraineté sans aborder le juste et bon éclairage de cette opinion qui va être souveraine

[Intervenant 2] (2:49:37 - 2:51:00)
je suis entièrement d'accord avec toi, je l'ai d'ailleurs précisé tout à l'heure c'est-à-dire que la démocratie c'est pas juste un processus de votation, c'est aussi un ensemble de fonctionnements de société dont l'information indépendante contradictoire et pluraliste mais ces choses-là je reviens parce qu'encore une fois je suis là pour être celui qui empêche d'aller trop loin en quelque sorte, j'ai pas toujours le bon rôle même si j'aimerais bien pouvoir creuser avec vous mais quand on est là pour définir souveraineté, si on commence à définir la liberté d'expression et d'autres principes, le souci c'est que finalement on devient un petit peu fouillis et ce principe-là comme je l'expliquais tout à l'heure, faire attention à ne pas être trop dans déjà l'écriture de la constitution alors qu'on est aux prémices du lexique, c'est simplement ce que j'essaye de contenir, même si c'est pas toujours évident de déceler où est-ce qu'on est dans la lexicalité où est-ce qu'on en est sorti en tout cas merci Christophe, effectivement on relancera les échanges sur plein de sujets n'hésitez pas à nous les soumettre en MP moi je vais vous souhaiter une très bonne soirée, merci à Marc Lecôte merci Étienne, merci aux intervenants je vais retransmettre la parole à Stéphane qui vous parlera également d'une souscription qui est ouverte auprès de la MDF et de la programmation Stéphane je te rends la parole, merci à tous

[Intervenant 3] (2:51:02 - 3:01:06)
Oui merci Cali pour avoir animé tous ces débats et faire Monsieur Loyal comme à chaque fois avec beaucoup de réussite et merci à Étienne pour ton ouverture d'esprit et effectivement comme à chaque fois on n'a fait qu'un mot et on a réussi à aborder beaucoup d'autres sujets ce fut très intéressant pour que, écoute et un peu de retrait, ça a été un vrai plaisir de vous avoir écouté je voudrais pas parler trop longtemps mais juste se rappeler quelque chose qui nous nous semble essentiel de l'initiative de démocratie directe où beaucoup se sont rejoints et nous apportent leur support comme Étienne ou comme Didier Maestro avec qui je discutais d'un projet commun ce midi et après avoir consulté des gens comme Paul Sibylle ou autres une fois que nous avons informé, une fois que nous avons discuté, une fois que nous avons acté il y a un moment donné où il va nous falloir agir et qu'il va falloir essayer de trouver des outils tout à l'heure, Étienne parler de cette étude qui nous permettrait que ce soit par le tirage au sort ou éventuellement que ce soit dans le cadre d'échantillons représentatifs de pouvoir avoir un avis qui soit pertinent dans le cadre de le débat etc. J'en ai profité pour poster en même temps dans la bulle quelques références sur les expériences qui montrent sans aucune ambiguïté que l'avis collectif bien dirigé et bien informé reste toujours plus pertinent que les avis individuels ou que les avis des experts qui donnent en soi toute légitimité au discours d'Étienne depuis des années et ce en quoi nous croyons tous.

Pour cela on est passé de l'initiative démocratique citoyenne comme on continue de le faire et qu'on continuera de le faire à une entité juridique de personnes morales d'association Pourquoi ? Parce que simplement il nous faut à un moment donné pouvoir passer de l'acte à l'action et nous allons donc dans ce cadre là mettre en plus de toutes les activités avec démocratie directe mettre en place deux projets. Le premier et on va le commencer avec la programmation cette semaine qui est complètement improvisée.

On va essayer de s'emparer de sujets d'actualité ou de sujets qui sont peut-être de sociétaux à travers la mise en place d'une commission d'enquête citoyenne qui sera le pendant de la commission d'enquête parlementaire et on va essayer avec un tas de gens et d'experts de pouvoir établir des débats qui iront à la fois non pas forcément dans un jugement définitif mais au moins dans un éclairage autre que ce que l'on peut trouver dans le discours habituel qu'il soit gouvernemental, journaliste de presse d'état ou mainstream comme on peut en

parler. On a aujourd'hui un sujet qui a été évoqué qui est le droit de vivre ou le droit de mourir. On va en parler avec une simple citoyenne puisqu'on a décidé avec démocratie directe et Camille et Marc et les gens qui nous entourent de donner la parole à des citoyens lambda qui sont investis au quotidien que ce soit des personnes comme Magali Cavallier qui est interviewée tout à l'heure et qui parlera jeudi prochain de son parcours dans le soin palliatif et dans l'aide aux personnes qui sont dans une démarche malheureusement irréversible comme on va parler à un moment donné, donner la parole à des gens comme Sandi qui est une agricultrice ces personnes-là vont servir de base à cette commission d'enquête citoyenne qui va nous permettre de refaire réflexion et de pouvoir aborder réellement et de pratiquer cette démocratie aujourd'hui que nous n'avons pas moyen d'exercer à cause de toutes les raisons que nous connaissons puisque l'AMDF, l'association des mairies démocrates de France ce que nous avons créé où Étienne avec par exemple Didier Maistreau font partie du comité d'éthique notre objectif est clair, c'est un engagement politique pour un essai de reprendre le pouvoir en pensant que 2027 est égal à 2026 et que ça passera forcément par la résilience des communes et par la possibilité que nous avons tous à travers des assemblées citoyennes locales ou d'autres outils que nous allons mettre à disposition pour pouvoir refaire société refaire nation, retrouver notre souveraineté dont nous avons parlé ce soir.

Dans cette commission d'enquête citoyenne il va être créé un outil dont je peux vous parler puisqu'il m'a autorisé un projet qui sera porté par Didier Maistreau qui lui aussi réfléchit à un travail collégial sur une forme d'agglomération de plusieurs médias comme au niveau des listes citoyennes nous sommes en train d'essayer aussi de faire des collaborations et des coopérations afin de fédérer toutes ces énergies et encore une fois que nous puissions faire de la démocratie directe, donc nous allons créer un institut de consultation ou de sondage citoyenne qui va être le pondant des attitudes de sondage et qui dans le cas de cette commission d'enquête va pouvoir permettre de consulter vraiment et d'acter que ce soit au niveau communal, départemental, régional ou national des situations pour enfin in fine pouvoir prendre des décisions ou du moins montrer que dans un débat divergent et contradictoire on peut avoir des résultats et on peut avoir un avis du peuple on revient à la discussion de Christophe et d'Etienne de tout à l'heure un avis du peuple qui soit éclairé et qui aille dans le sens du bien commun pour cela il nous faut créer un panel, pour cela il nous faut que les citoyens qui adhèrent éventuellement à la MDF encore une fois c'est pas une souscription c'est une adhésion, donc elle est gratuite vous pouvez donner si vous voulez vous n'êtes absolument pas obligé, par contre ce que l'on va vous demander c'est de faire citoyenneté et à un moment donné de faire partie de ce panel et on envisage de créer un des plus gros panels qui puisse exister puisque tout à l'heure Etienne faisait explication de ces échantillons représentatifs qui sont censés donner quand ils ne sont pas trompés bien entendu par les commanditaires qui attendent des réponses en fonction des questions qu'on leur a posées en oubliant la moitié de la problématique je fais référence au sondage politique et vous connaissez bien tout ce système là et toute cette manipulation de l'opinion, on a la possibilité aujourd'hui de créer avec une base de données citoyenne bénévole un panel qui pourrait dépasser les limites et qui soit représentatif avec des critères principaux, secondaires, je ne rentre pas dans les détails. Bref je veux vous interpeller et vous demander de partager et de diffuser cette chose très simple on n'adhère pas à une association par conviction et où on ne délègue pas son action en donnant de l'argent, on devient citoyen en agissant et je vous demande s'il vous plaît de partager et de faire en sorte que vous vous inscriviez quand le moment sera venu à ce panel pour que votre voix compte enfin et bien entendu tout sera transparent, méthodologie, avec des commissaires de justice, etc. et encore une fois ce sera Didier Maestio qui portera ce projet, du moins dans sa communication extérieure et les petites mains et les petites fourmis ouvrières que nous sommes seront là comme pour accompagner Étienne et remercier que ces grands hommes

que nous avons la chance d'avoir autour de nous, non un ce soir parmi nous puisse nous donner l'envie d'aller plus loin et de arriver peut-être un jour à cet avènement de la nouvelle démocratie que nous espérons tous. Je m'arrête là, il est minuit pile, merci beaucoup Étienne, merci à tous, consultez les prochaines les prochaines pardon, émissions que nous aurons le 5 juin de la commission d'enquête, nous aurons le lundi 9 juin une émission avec Frédéric Baskunana qui va nous parler du PIC et on va s'interroger pour savoir si la démocratie est une valeur éthique le 10 juin nous avons un homme haut en couleur, Karim Mahoud Vintem qui a créé un mouvement qui s'appelle La Voix Citoyenne, nous recevrons ensuite dans le cadre de la MDF les projets alimentaires territoriaux le haut en couleur aussi Philippe Grégoire que vous devez certainement connaître, on recevra à nouveau Léo Giraud, Benoît Garay et Raphaël Robbe du Portal démocratique pour nous parler de constitution communale le jeudi 19 juin et entre temps c'est intercalé un nouveau mouvement en Belgique puisque l'international démocrate semble faire des petits vu l'ancien député Laurent Louis qui a défroyé la conique il y a une dizaine d'années quand il était députation belge avec des discours en couleur au perchoir belge et il vient de créer son nouveau mouvement qui s'inscrit directement dans la démocratie directe Voilà, je vous souhaite à tous une bonne nuit Etienne, encore merci pour ton soutien Bonsoir à tous et je vous souhaite une bonne soirée, j'utilise le mot de la fin Etienne

[Intervenant 1] (3:01:07 - 3:01:18)
Merci à vous tous d'être là et de réfléchir à vos biens communs et de respecter les uns les autres c'est bien sympa ces discussions politiques A bientôt

[Intervenant 3] (3:01:20 - 3:01:36)
A bientôt A bientôt Etienne, bonne soirée Bonsoir Cali, bonsoir Marc Merci à tous, bonsoir Christophe Passez à tous une bonne soirée, bonsoir Cyril et tous ceux que je n'ai pas nommés Rendez-vous jeudi soir pour une nouvelle émission Bonne nuit